



PATRIMOINE URBAIN REMARQUABLE du Nord - Typologies



Sommaire :

Typologie architecturale des villes du Nord

Les familles d'édifices

- Les édifices liés à l'habitat
- Les édifices liés à l'activité
- Les équipements du territoire urbain

Les édifices liés à l'habitat

- Les maisons de ville
- Les maisons de ville (avant 1850)
- Les maisons de ville (1850-1940)
- Les grandes demeures
- Les grandes demeures (avant 1850)
- Les grandes demeures (1850-1940)
- Les maisons de cité (1825-1970)
- Les maisons en ville (après 1945)
- L'habitat collectif

Les maisons de ville (avant 1850)

- La maison élémentaire
- La maison en longueur
- La maison en hauteur
- La grande maison

Les grandes demeures (avant 1850)

- L'hôtel particulier



Les maisons de ville (1850-1940)

- La maison élémentaire
- La maison en longueur
- La maison en hauteur
- La grande maison
- La maison surélevée

Les grandes demeures (1850-1940)

- L'hôtel particulier
- La villa

Grandes demeures et maisons de ville : types secondaires

- La maison d'angle
- La maison au rez-de-chaussée commercial
- La maison au rez-de-chaussée percé d'une porte cochère

Les maisons de cité (1825-1970)

- La maison en rang
- La maison groupée en petit pavillon
- La grande maison individuelle

Les maisons en ville (après 1945)

- La maison basse
- La maison haute
- La maison surélevée
- L'habitat intermédiaire
- Le pavillon

L'habitat collectif

- L'immeuble de rapport
- L'immeuble îlot
- L'immeuble plot
- L'immeuble tour
- L'immeuble barre

Matériaux et ornements couramment utilisés

Glossaire des termes techniques

Typologie des formes d'organisation bâties des villes du Nord

Les types urbains

Les types ruraux

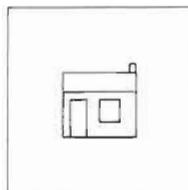


TYPOLOGIE ARCHITECTURALE DES VILLES DU NORD

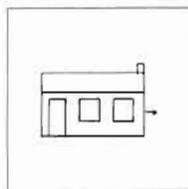


Les édifices liés à l'habitat

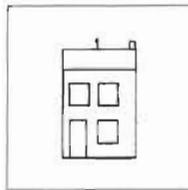
MAISONS DE VILLE avant 1850



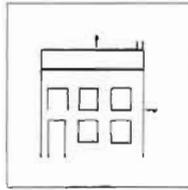
La maison élémentaire*



La maison en longueur

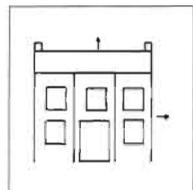


La maison en hauteur



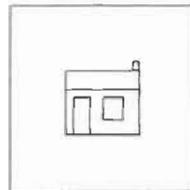
La grande maison

GRANDES DEMEURES avant 1850

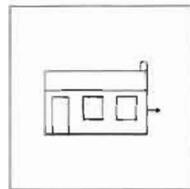


L'hôtel particulier

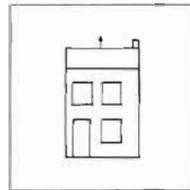
MAISONS DE VILLE 1850-1940



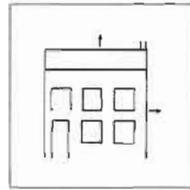
La maison élémentaire*



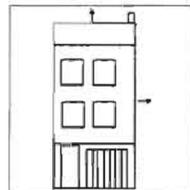
La maison en longueur



La maison en hauteur

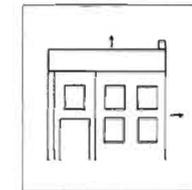


La grande maison

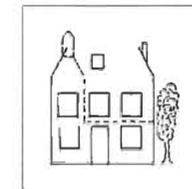


La maison surélevée

GRANDES DEMEURES 1850-1940



L'hôtel particulier

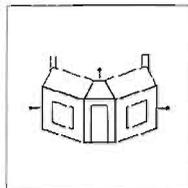


La villa

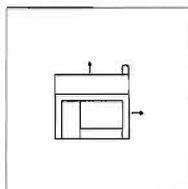
* type repris également dans le PRR

Les édifices liés à l'habitat

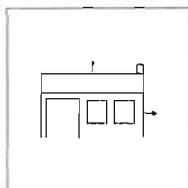
TYPES SECONDAIRES :



La maison d'angle

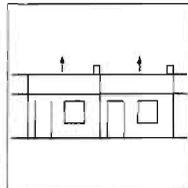


La maison au rez-de-chaussée commercial

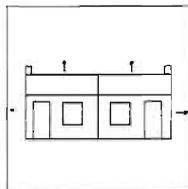


La maison au rez-de-chaussée percé d'une porte cochère

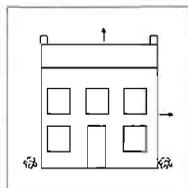
MAISONS DE CITE (1825-1970)



La maison en rang

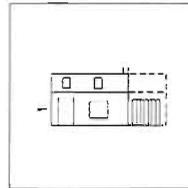


La maison groupée en petit pavillon

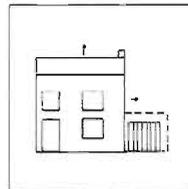


La grande maison individuelle

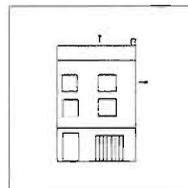
MAISONS EN VILLE APRES 1945



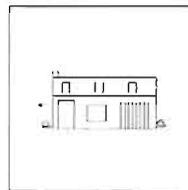
La maison basse



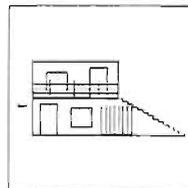
La maison haute



La maison surélevée

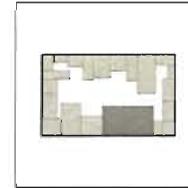


Le pavillon

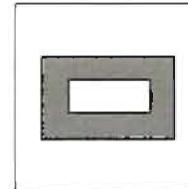


L'habitat intermédiaire

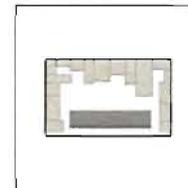
HABITAT COLLECTIF



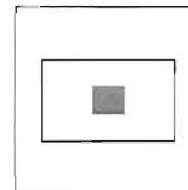
L'immeuble de rapport



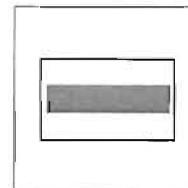
L'immeuble îlot



L'immeuble plot



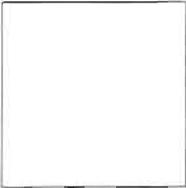
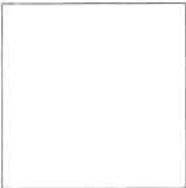
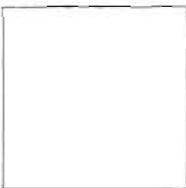
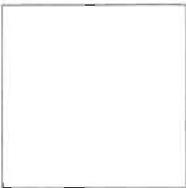
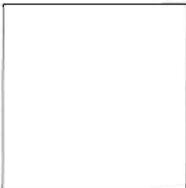
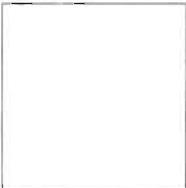
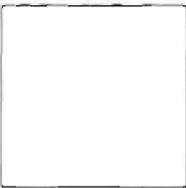
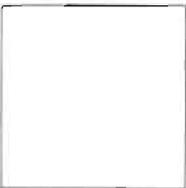
L'immeuble tour



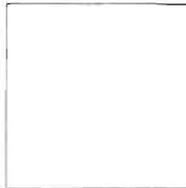
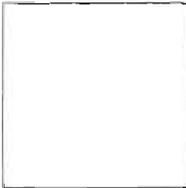
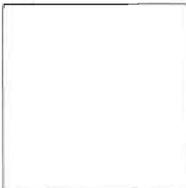
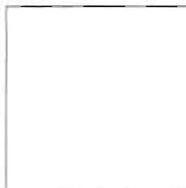
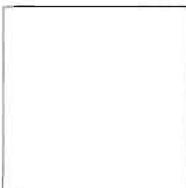
L'immeuble barre

Les édifices liés à l'activité

EDIFICES INDUSTRIELS

	Usine de production alimentaire		Usine chimique
	Usine textile		Usine métallurgique
	Bâti lié à l'industrie du papier		Briqueterie / tuilerie*
	Usine de constructions mécaniques		
	Bâti lié à l'industrie du charbon		

EDIFICES COMMERCIAUX

	Banque		Centre commercial
	Hôtel		
	Garage		
	Station service		
	Surface commerciale		

* type repris également dans le PRR

Les édifices liés à l'activité

EDIFICES TERTIAIRES

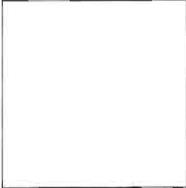
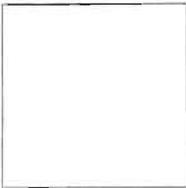
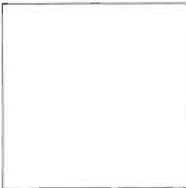
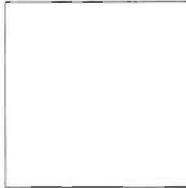
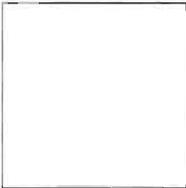
Immeuble de bureau

EDIFICES MIXTES

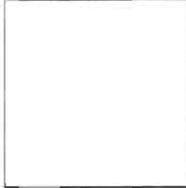
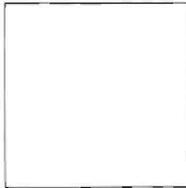
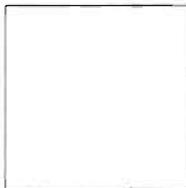
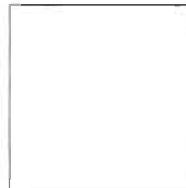
Immeuble mixte

Les équipements du territoire urbain

BÂTIMENTS RELIGIEUX

	Eglise*		Couvent - Monastère
	Mosquée		Petit édifice religieux*
	Synagogue		Cimetière
	Temple		Cimetière militaire
	Abbaye		

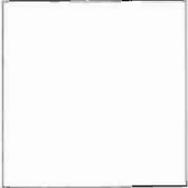
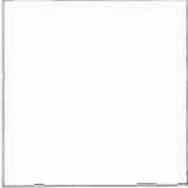
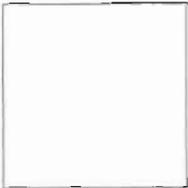
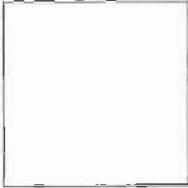
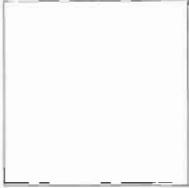
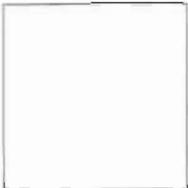
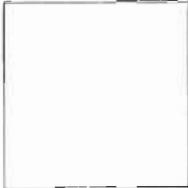
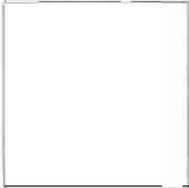
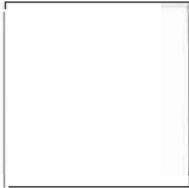
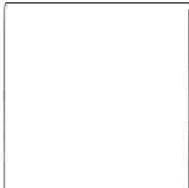
EQUIPEMENTS SCOLAIRES

	Ecole*		Ecole des Beaux-Arts
	Collège		Grande école spécialisée
	Lycée		
	Campus universitaire		
	Conservatoire		

* type repris également dans le PRR

Les équipements du territoire urbain

EQUIPEMENTS SPORTIFS

	Bourloire		Stade		Bâtiment d'accueil	
	Hippodrome		Vélodrome			
	Patinoire		Complexe sportif			
	Piscine		Maison de club			
	Salle de sports		Tribune			

Les équipements du territoire urbain

EQUIPEMENTS CULTURELS

Bibliothèque

Salle polyvalente

Centre culturel

Théâtre

Cirque

Cinéma

Musée

Opéra

EQUIPEMENTS MEDICAUX ET/OU SOCIAUX

Bains

Hospice - Maison de retraite

Centre médical

Clinique

Crèche

Hôpital

Les équipements du territoire urbain

GENIE CIVIL

	Ecluse*		Tunnel
	Passerelle		
	Phare		
	Pont		
	Réservoir*		

EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

	Centre administratif		Palais de justice
	Centre de secours		Poste
	Chambre de commerce et d'industrie		Préfecture
	Hôtel de police		
	Hôtel de ville		

* type repris également dans le PRR

Les équipements du territoire urbain

AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS

	Abattoir*
	Beffroi
	Bourse
	Bourse du travail
	Conditionnement public

	Halle
	Magasins généraux
	Maison du peuple
	Office du tourisme
	Prison

EQUIPEMENTS DE LOISIRS

	Casino
	Zoo

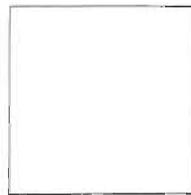
EQUIPEMENTS FERROVIAIRES

	Gare*
	Maison de garde barrière
	Poste d'aiguillage
	Rotonde

* type repris également dans le PRR

Les équipements du territoire urbain

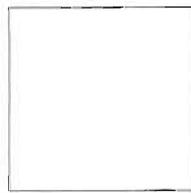
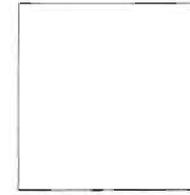
EQUIPEMENTS MILITAIRES



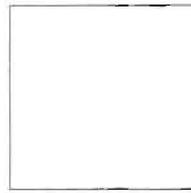
Arsenal



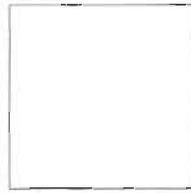
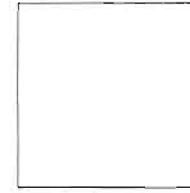
Fortification



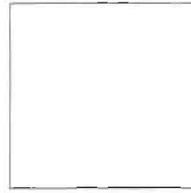
Blockhaus



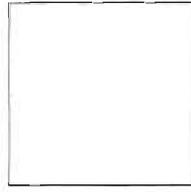
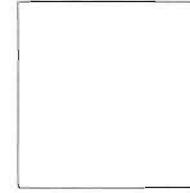
Gendarmerie



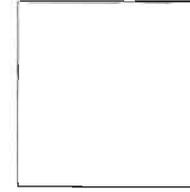
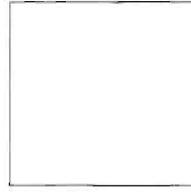
Caserne



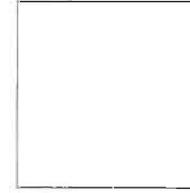
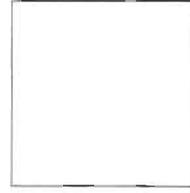
Poudrière



Citadelle



Fort



Les maisons de ville

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Définition :

Au sens étymologique, la maison de ville est une construction en milieu urbain destinée à l'habitation et occupée par un seul logement. La maison de ville est un type d'habitat largement développé dans les villes de l'Europe du Nord-Ouest et commun dans la France du Nord. Héritière des maisons de bois des villes médiévales, la maison de ville a su s'adapter au cours de l'histoire.

La maison de ville se trouve entre deux mitoyens, solidaire de ces voisines. Elle est, soit une unité constitutive d'un rang, soit unique. Le bâti est soit aligné sur voie, soit aligné en recul.

La maison de ville se présente sous de multiples profils, qui varient selon la condition sociale de son propriétaire/occupant, la mixité ou non de son utilisation, sa position dans la ville, les matériaux de construction et le style architectural employés, l'époque de la construction...

On peut distinguer deux périodes dans la production de maisons de ville : avant 1850 et après 1850.

Avant 1850, la maison de ville se construit petit à petit dans la partie centrale de la ville, à proximité d'immeubles d'époques différentes. Elle est construite en utilisant les techniques traditionnelles de construction.

Après 1850, le développement industriel entraîne la croissance des villes et la diffusion de la maison de ville comme mode d'habitat. On la construit alors à plus grande échelle, en utilisant des techniques nouvelles. On parle parfois de maison de ville "industrielles".

Les maisons de ville (avant 1850)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

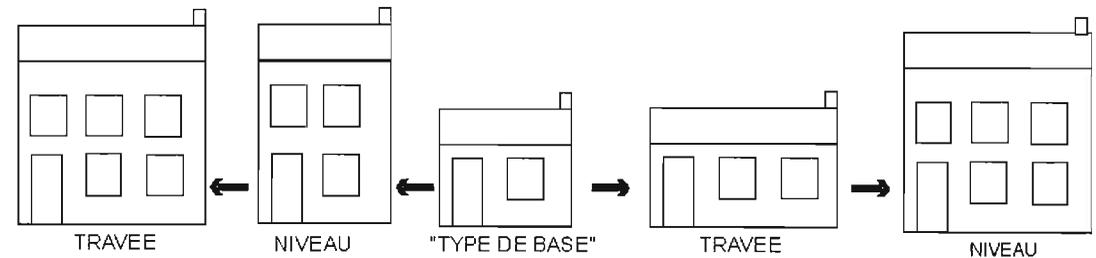
Définition :

Les maisons de ville datant d'avant 1850 sont antérieures au développement lié à la révolution industrielle. C'est pourquoi, on les trouve essentiellement dans les parties anciennes des villes. Ces maisons qui se sont développées le long des rues entre deux mitoyens sont parfois directement les héritières des maisons médiévales. Elles sont alors bâties sur voie sur un parcellaire assez serré et irrégulier, parfois hérité des structures médiévales. Elles ont été construites grâce aux techniques traditionnelles, et leur élévation est souvent faite à la fois de briques et de pierres, et parfois uniquement de pierres.

Le nombre de travées et le nombre de niveaux sont de bons indicateurs pour définir la maison de ville d'avant 1850. Après croisement des deux critères, depuis la maison de "base" comportant deux travées sur un niveau, on a pu alors définir quatre types de maisons de ville avant 1850 :

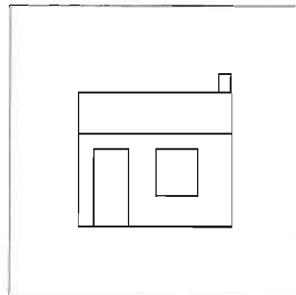
- la maison élémentaire
- la maison en longueur
- la maison en hauteur
- la grande maison

Lorsque l'on joue sur les niveaux, on se trouve dans une logique de rentabilisation du foncier. Lorsque l'on joue sur le nombre de travées, cela est souvent synonyme, soit de richesse du propriétaire si le coût du foncier est élevé, ou soit d'un coût du foncier moins élevé, car plus disponible.

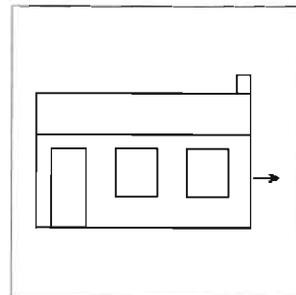


LES TYPES

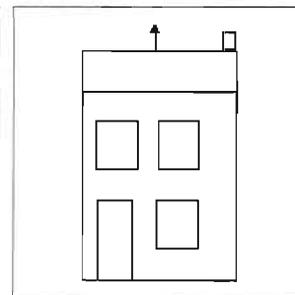
La maison élémentaire



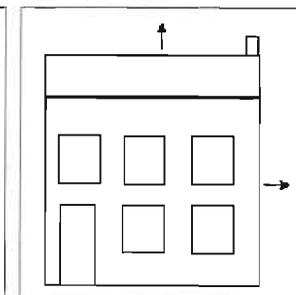
La maison en longueur



La maison en hauteur



La grande maison



Les maisons de ville (1850-1940)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

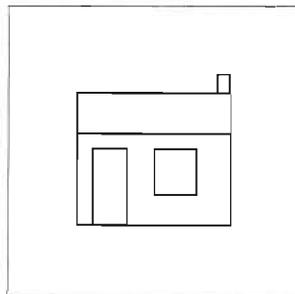
Définition :

Dans les villes du Nord, la maison de ville a su s'adapter au cours du temps. En effet, celle-ci s'est largement développée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, en lien avec la croissance urbaine de la région, et ce jusqu'à la seconde guerre mondiale. C'est pourquoi elle constitue l'essence même de ce qui fait la ville dans nos régions. Elle constitue d'ailleurs la plus grande partie du bâti régional d'habitat (près d'1/4). De plus, jusque dans les années 1950, on note très peu d'habitat collectif dans les grandes villes de la région à la différence de Paris, Lyon, Marseille...

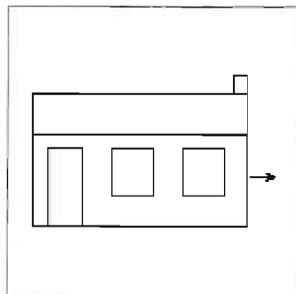
La maison de ville a su s'adapter, grâce à l'industrialisation de ses matériaux de construction (briques, tuiles, et plus secondairement les éléments décoratifs...), et à sa son adaptation aux attentes de l'époque.

LES TYPES

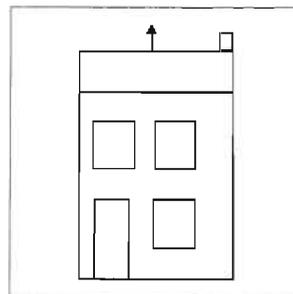
La maison élémentaire



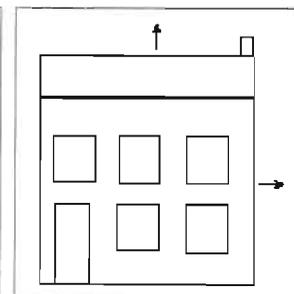
La maison en longueur



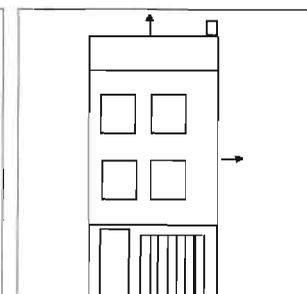
La maison en hauteur



La grande maison



La maison surélevée



Les maisons de ville (1850-1940)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

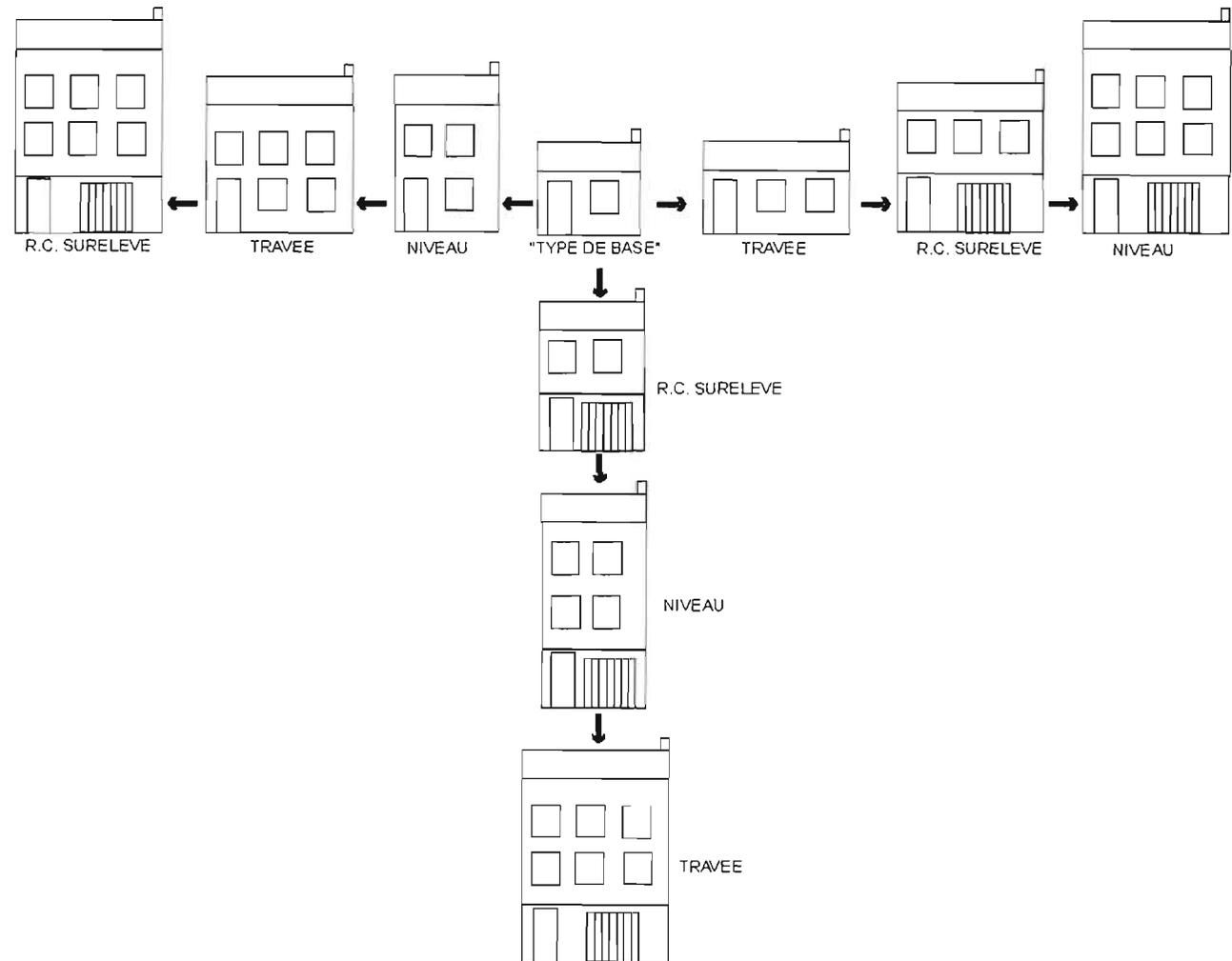
Comment définir des types? Démarche :

La maison de ville possède de nombreux profils, c'est pourquoi il s'avère nécessaire de définir des types de maisons de ville. Pour ce faire, il s'agit de partir du type d'habitat de "base" comportant deux travées sur un niveau. Après réflexion, on a pu définir trois critères architecturaux invariables qui contribuent à la mise en place de types : le nombre de travées, le nombre de niveaux et la présence ou non d'un rez-de-chaussée surélevé.

Après croisement des différents critères, on a pu alors définir cinq types de maisons de ville :

- la maison élémentaire
- la maison en longueur
- la maison en hauteur
- la grande maison
- la maison surélevée

Lorsque l'on joue sur les niveaux, on se trouve dans une logique de rentabilisation du foncier. Lorsque l'on joue sur le nombre de travées, cela est souvent synonyme, soit de richesse du propriétaire si le coût du foncier est élevé, ou soit d'un coût du foncier moins élevé, car plus disponible.



Les grandes demeures

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Définition :

Les grandes demeures correspondent aux grands édifices bâtis à usage d'habitat et parfois économique. Construites pour la classe la plus aisée de la population, elles sont l'oeuvre d'architectes. Bâties sur de grandes parcelles, le long des axes importants, elles se caractérisent par l'importance de leurs proportions, qui les démarque. Elles associent d'ailleurs à l'usage d'habitat, la fonction de représentation, de prestige.

On peut distinguer deux périodes dans la production de grandes demeures : avant 1850 et après 1850.

Les grandes demeures (avant 1850)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

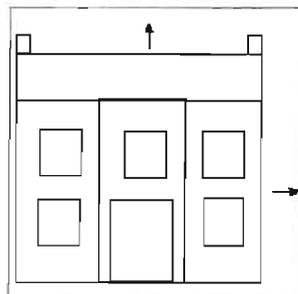
Définition :

Avant 1850, les grandes demeures sont élevées par la noblesse et la bourgeoisie locale. Elles ont alors souvent à la fois une fonction résidentielle et économique. Elles sont bâties sur d'importantes parcelles, le long des axes principaux. A cette époque, la grande demeure est unique et mitoyenne, le bâti principal est, soit aligné sur rue ou, soit en recul. Dans ce dernier cas, le bâti principal est précédé d'une cour, et seul un mur percé d'un porche permet de séparer la rue et la sphère privée.

Avant 1850, un type principal de grande demeure émerge : l'hôtel particulier

LES TYPES

L'hôtel particulier



Les grandes demeures (1850-1940)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Définition :

Après 1850 :

Le développement des grandes demeures à cette époque est à mettre en lien avec le développement industriel, qui permet l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie : les grands patrons de l'industrie, qui ont alors les moyens de se faire construire de grandes demeures. Celles-ci ont alors de plus en plus pour unique fonction l'habitat. Construites par des architectes, elles font référence à de nombreux styles, alors au goût du jour. Bâties sur de grandes parcelles, principalement le long des nouveaux axes importants, elles se caractérisent par l'importance de leurs proportions, qui les démarque. Elles associent d'ailleurs à l'usage d'habitat, de plus en plus, la fonction de représentation, de prestige. A cette époque, la grande demeure est unique, soit individuelle, soit mitoyenne. Dans le cas de la mitoyenneté, la grande demeure est alors alignée sur voie, rarement en recul. Si elle est individuelle, la grande demeure est alors en recul de la voie, et alignée ou non par rapport aux constructions voisines.

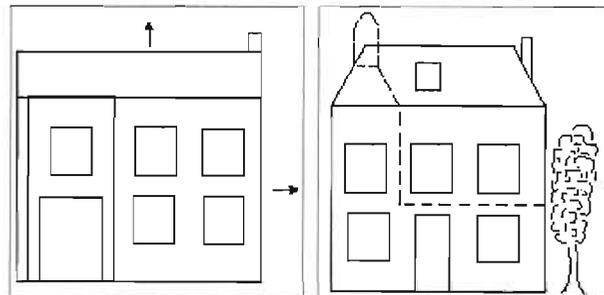
Une grande partie de ces grandes demeures ont été élevées avant 1914.

Après 1850, on peut voir émerger deux types de grandes demeures : l'hôtel particulier et la villa.

LES TYPES

L'hôtel particulier

La villa



La maison de cité (1825-1970)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Définition :

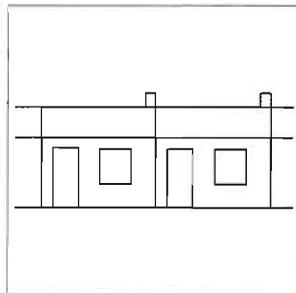
La famille "maison de cité" peut être qualifiée d'habitat "industriel". En effet, cette forme d'habitat est issue du développement des activités productrices en dehors des villes constituées, se diffusant autour des noyaux urbains anciens ou dans les campagnes au gré des installations industrielles.

Son développement est issu d'une initiative privée : les grandes entreprises industrielles du Nord désirant attirer et fixer leur main d'oeuvre à proximité du lieu de production. Il s'agit donc d'un habitat d'entreprise. La famille "maison de cité" comprend donc les ex-logements miniers construits par les compagnies minières, les cités cheminotes (Lomme - Lille Délivrance...), ainsi que les logements construits par le patronat textile (logements Prouvost à Wattrelos...), du papier (cité Scrive à Marcq-en-Baroeul...), ou par les entreprises sidérurgiques ou chimiques (logements de la compagnie royale asturienne des mines à Auby...)...

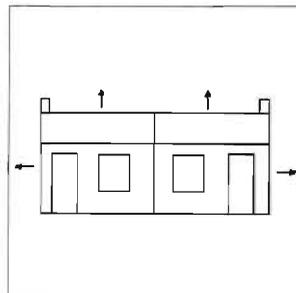
La maison de cité fait partie d'un ensemble de logements ayant fait l'objet d'une réelle planification en amont de leur construction. Cet ensemble (la cité) va parfois jusqu'à posséder sa propre organisation, fonctionnant comme un microcosme, une petite ville dans la ville avec ses équipements (école, église...). De plus, toutes les catégories du personnel de l'entreprise sont logées dans la même cité, seules la taille et la qualité du logement varient. La maison de cité est un habitat répétitif, répondant à des impératifs de production en série, mais elle prend des formes différentes selon l'époque de construction.

LES TYPES

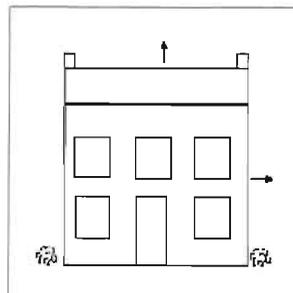
La maison en rang



La maison en petit pavillon



La grande maison individuelle



Les maisons en ville (après 1945)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Définition :

Après 1945, les maisons de ville traditionnelles laissent la place à une nouvelle génération de maisons, aux caractéristiques différentes. Elles se simplifient par rapport à leurs "grandes soeurs" de l'époque précédente : les pièces sont plus petites et moins nombreuses (disparition de la buanderie, de la réserve à charbon, de la cave, du grenier...), les pièces de service (cuisine, WC) entrent dans le volume principal. En revanche, elles bénéficient souvent toutes d'un garage, souvent au détriment des dimensions des pièces de vie. Aussi, la trame évolue : les travées sont plus larges, les niveaux moins hauts. Les logements actuels ont d'ailleurs tendance à être plus petits que leurs aïeux du début du XX^e siècle. De plus, les influences régionales s'y font moins ressentir face au développement de l'architecture internationale : perte des éléments de décor (briques émaillées...) et introduction d'éléments pré-fabriqués. Enfin, contrairement aux maisons de ville de la période précédente, celles d'après 1945 n'ont plus qu'un usage résidentiel unique.

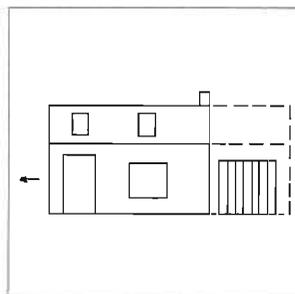
Actuellement, les pièces que l'on trouve dans une maison type sont : au RC : séjour (salon, salle à manger), cuisine, WC ; à l'étage : chambres et salle de bains.

Depuis 1945, la maison en ville s'est décliné sous de multiples formes, souvent répétitives : individuelle, et surtout jumelée ou groupée. D'ailleurs, au milieu des années 1970, le Nord-Pas-de-Calais est la première région française pour la construction d'individuels groupés. La maison en ville s'est beaucoup développée, en relative continuité avec le tissu urbain existant, dans les communes qui constituent les agglomérations et font partie aujourd'hui de l'espace urbain. Elle l'a fait majoritairement sous forme de lotissements dans lesquels un ou quelques modèles sont répétés.

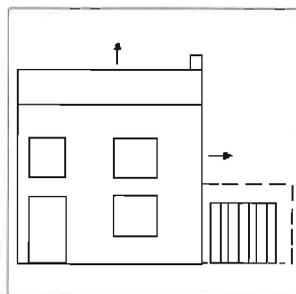
La maison de ville traditionnelle a subi de nombreuses réinterprétations, et encore aujourd'hui, celles-ci sont reprises dans les opérations immobilières, notamment pour la reconquête d'anciennes friches industrielles. C'est le cas, par exemple, lors du concours "Maison en ville" lancé dans la métropole lilloise en 2002.

LES TYPES

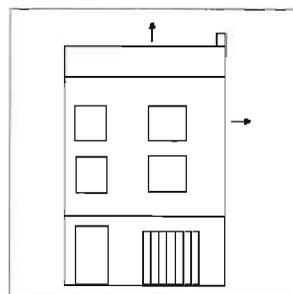
La maison basse



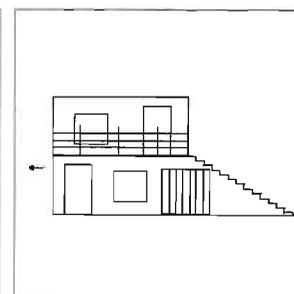
La maison haute



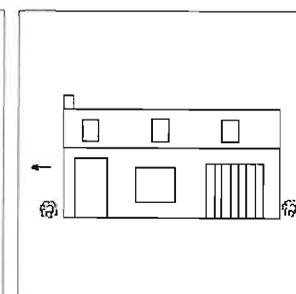
La maison surélevée



L'habitat intermédiaire



Le pavillon



L'habitat collectif

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Définition :

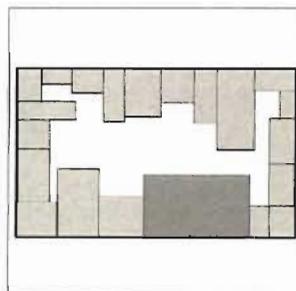
Ensemble d'habitations regroupées dans un même bâtiment, sous un même toit, et établis sur un mode vertical. Les logements s'y distribuent sur plusieurs niveaux, desservis par des escaliers et/ou ascenseurs communs à l'ensemble des habitants. Le bâtiment qui les abrite peut être mitoyen ou non, et se situer en front de rue ou en cœur de parcelle.

Afin de densifier l'espace urbain, il est apparu au milieu du XIX^e siècle dans nos villes du Nord, mais s'est alors peu diffusé, la maison de ville étant encore le principal type d'habitat, puis s'est développé un peu dans la première moitié du XX^e siècle. On le rencontre alors surtout le long des grands axes. Son véritable développement s'est effectué après la seconde guerre mondiale, lors des "Trente Glorieuses".

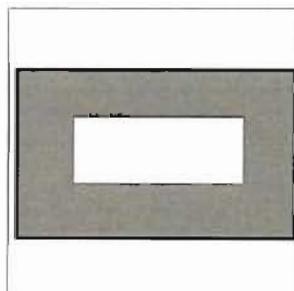
Ces dernières décennies son développement a répondu à quatre types de préoccupations : la résorption de l'habitat insalubre, le traitement des friches, le développement des fonctions tertiaires des villes centres, et l'accueil de population.

LES TYPES

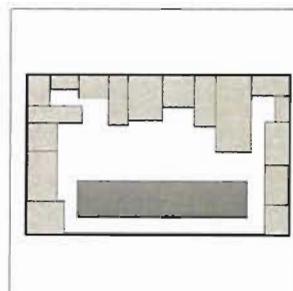
L'immeuble de rapport



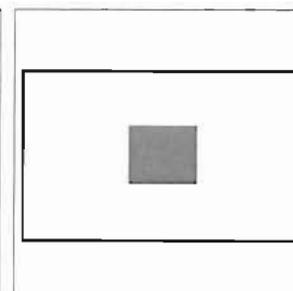
L'immeuble îlot



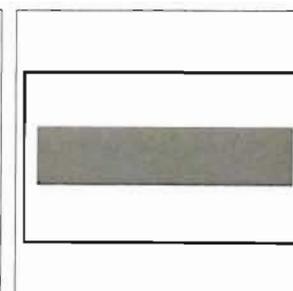
L'immeuble plot



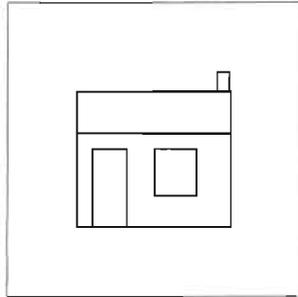
L'immeuble tour



L'immeuble barre



La maison élémentaire



Définition :

La maison élémentaire est la maison de base comportant deux travées (correspondant l'une à la porte, l'autre à la fenêtre) sur un seul niveau, assez bas. Elle est l'héritière de la maison rurale de base, comptant uniquement deux pièces (pièce à vivre et chambre), complétées éventuellement par des appentis.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou quasi-inexistant

* Toiture :

Forme : à brisis ou à deux pans (plus rare)

Sens du faitage principal : parallèle à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : en rang sur rue ou unique sur rue

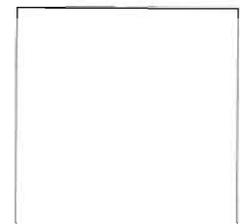
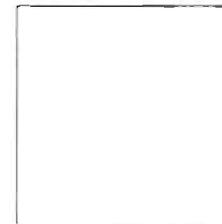
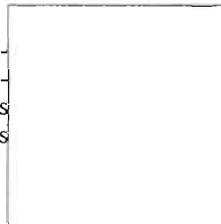


Béguinage des Cantuaines (Maubeuge)

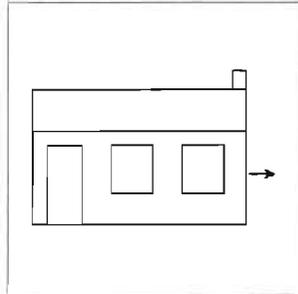
VARIANTES

La maison de cour :

Type de bâti qui s'est développé, du fait de la pression foncière, dans les coeurs anciens des villes, alors enserrées dans leurs fortifications.



La maison en longueur



Définition :

Maison dérivée de la maison élémentaire, mais possédant une ou plusieurs travées supplémentaires. Elle a donc subi une amélioration, qui lui permet d'avoir une surface habitable plus grande et de posséder généralement une pièce de plus : la pièce noble apparaît. Le bâti peut-être complété par des appentis.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou quasi-inexistant

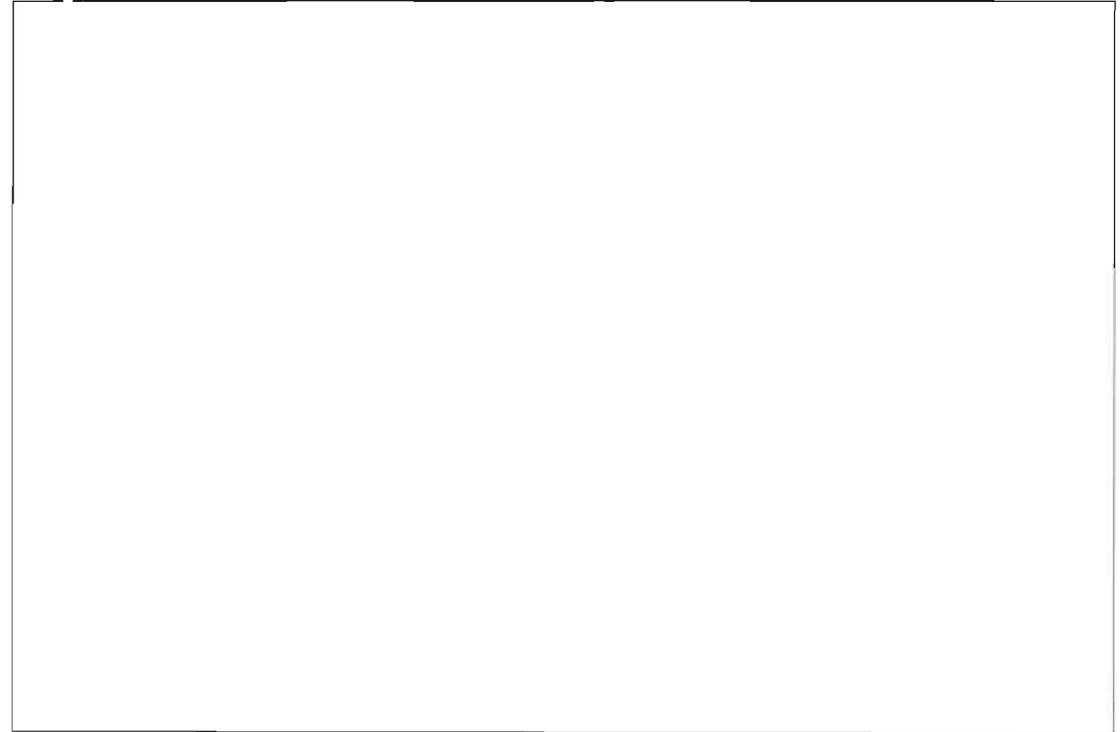
* Toiture :

Forme : à brisis ou à deux pans (plus rare)

Sens du faitage principal : parallèle à la voie

Exploitation des combles : oui / non

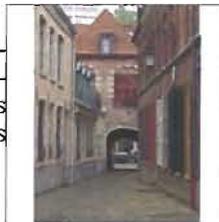
Implantation du bâti : en rang sur rue ou unique sur rue



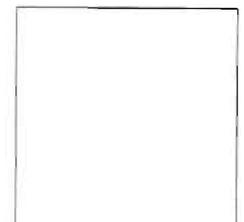
VARIANTES

La maison de cour :

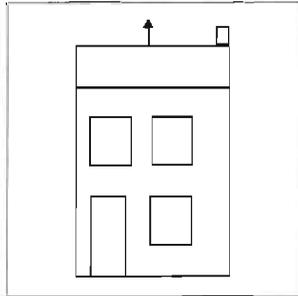
Type de bâti qui s'est développé, du fait de la pression foncière, dans les coeurs anciens des villes, alors enserrées dans leurs fortifications.



*Cour des Brigittines
(Lille)*



La maison en hauteur



Définition :

La maison en hauteur possède deux travées sur un ou plusieurs niveaux. Elle a subi une amélioration qui lui permet d'avoir une surface habitable plus importante, tout en ayant conservé la même surface d'emprise au sol. Elle permet donc une rentabilisation plus poussée de la parcelle.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou existant

* Toiture :

Forme : à deux pans

Sens du faîtage principal : parallèle ou perpendiculaire à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : en rang, jumelée ou unique, sur rue



Rue de la Bourse (Lille)

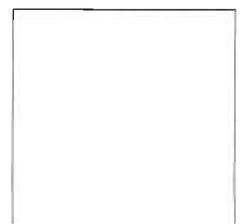
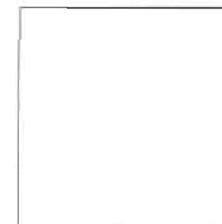
VARIANTES

La maison de cour :

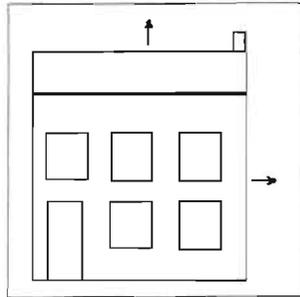
Type de bâti qui s'est développé, du fait de la pression foncière, dans les coeurs anciens des villes, alors enserrées dans leurs fortifications.



*Cour des Brigittines
(Lille)*



La grande maison



Définition :

Maison possédant au minimum trois travées sur deux niveaux. C'est pourquoi elle est qualifiée de "grande maison".

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou existant

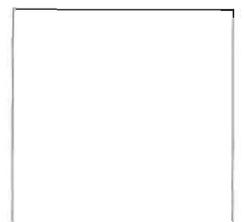
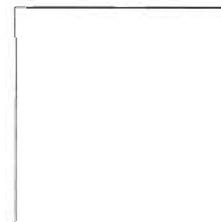
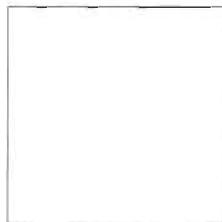
* Toiture :

Forme : à brisis ou à deux pans

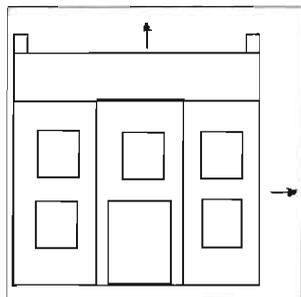
Sens du faîtage principal : parallèle ou perpendiculaire à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : en rang, jumelé ou unique, sur rue



L'hôtel particulier



Définition :

Bâti souvent à usage à la fois résidentiel et économique, construit par la classe la plus aisée de la population. Il a surtout une valeur de représentation. Il reprend le type "Grande maison", mais avec des particularités supplémentaires :

- Un corps de bâti, soit en fond de parcelle (création d'une cour intérieure et mise en place d'un mur de clôture en front-à-rue suivant l'alignement), soit en front-à-rue.
- L'existence d'une porte cochère donnant sur rue, ouvrant sur une cour intérieure.
- Un style architectural en rapport avec l'époque de construction.

Autres critères architecturaux :

* Décor : existant

* Toiture :

Forme : à brisis ou à brisis à croupe, le plus souvent, à deux pans.

Sens du faitage principal : parallèle à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : unique sur voie



Hôtel Zylof de Winde, 40 rue Carnot, (Bergues)

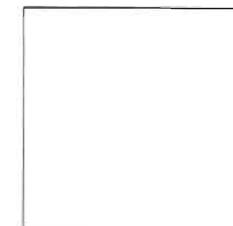
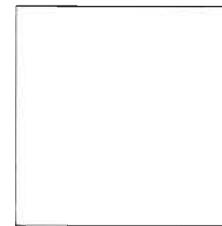
VARIANTES

L'hôtel particulier bâti en retrait de la rue :

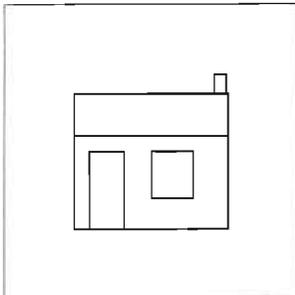
Il montre sur rue un mur de clôture, percé d'un porche, souvent centré, qui permet d'accéder à la cour intérieure qui mène à l'hôtel proprement dit.



130 rue Royale (Lille)



La maison élémentaire



Définition :

La maison élémentaire est la maison de base comportant deux travées (correspondant l'une à la porte, l'autre à la fenêtre) sur un seul niveau, assez bas. Elle est l'héritière de la maison rurale de base, comptant uniquement deux pièces (pièce à vivre et chambre), complétées éventuellement par des appentis.

*Autre appellation :
maison d'origine rurale*

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou quasi-inexistant

* Toiture :

Forme : à brisis ou à deux pans (plus rare)

Sens du faitage principal : parallèle à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : en rang sur rue ou unique sur rue



107-109 rue du Tonkin
(Tourcoing)

VARIANTE

La maison de cour :

La maison de cour s'est développée pour répondre au problème du logement des travailleurs qui affluent à partir de la seconde moitié du 19^e siècle dans nos villes du Nord. Elle est principalement le fait de petits propriétaires fonciers, de commerçants, d'artisans, qui désirent rentabiliser au mieux l'arrière de leur parcelle.

Elle fait partie d'un ensemble de maisons identiques, souvent sans ornement, organisées autour d'un espace collectif privé situé en coeur d'îlot : la cour, où se trouvaient les servitudes communes. C'est ce qui la caractérise. Depuis la rue, l'accès à cette cour peut se faire soit via un couloir étroit ou un porche s'ouvrant dans le front bâti, soit via un passage à ciel ouvert s'ouvrant directement sur la rue.

Cette cour est bordée soit d'une rangée de maisons, soit de deux rangées en vis-à-vis. La maison de cour possède parfois une série d'ouvertures sur un seul côté uniquement.



Cour Mouret
(Haubourdin)

La maison élémentaire / illustrations



33-39 avenue Salengro
(Haubourdin)

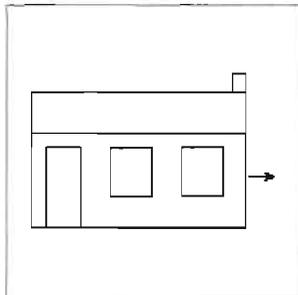


Rue du Clinquet
(Tourcoing)



301-305 rue du Chêne
Houpline (Tourcoing)

La maison en longueur



Définition :
Maison dérivée de la maison élémentaire, mais possédant une ou plusieurs travées supplémentaires. Elle a donc subi une amélioration, qui lui permet d'avoir une surface habitable plus grande et de posséder généralement une pièce de plus : la pièce noble apparaît. Le bâti peut-être complété par des appentis.

Autres appellations :
maison d'origine rurale, de faubourg, d'ouvrier

Autres critères architecturaux :
* Décor : absent ou quasi-inexistant
* Toiture :
Forme : à brisis ou à deux pans (plus rare)
Sens du faitage principal : parallèle à la voie
Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : en rang sur rue ou unique sur rue



3-5 rue du Bazinghien (Lille)

VARIANTES

La maison de cour :
La maison de cour (cf. "Les maisons de ville (1850-1940) - La maison élémentaire") peut également se trouver sous la forme de maison en longueur.



Cour Duibar et Dekien (Roubaix)

La maison symétrique :
La maison symétrique est une maison possédant une porte d'entrée centrale, encadrée de fenêtres. Cette configuration laisse présager la présence d'un couloir central distribuant de part et d'autres les pièces. Elle est assez courante lorsque la maison possède trois travées



6 avenue Millet (Tourcoing)

La maison en longueur / illustrations

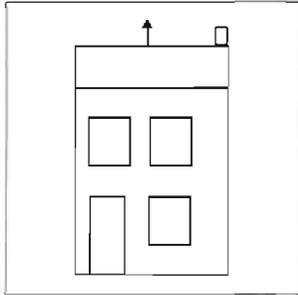


26-28 rue de Douai
(Lille)



129 rue d'Arras (Lille)

La maison en hauteur



Définition :

La maison en hauteur possède deux travées sur un ou plusieurs niveaux. Elle a subi une amélioration qui lui permet d'avoir une surface habitable plus importante, tout en ayant conservé la même surface d'emprise au sol.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou existant

* Toiture :

Forme : terrasse, à brisis ou à deux pans

Sens du faitage principal : parallèle ou perpendiculaire (rare) à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : en rang, jumelée ou unique, sur rue ou en recul

Autres appellations :

maison de rang,
simple, améliorée,
d'ouvrier, d'employé



4-8 rue
Castelain
d'Englos
(Haubourdin)

VARIANTES

La maison ornementée :

Maison se singularisant par la présence d'un décor à plat et/ou en relief sur la façade. Le degré d'ornementation de la façade est révélateur du statut social de l'occupant. Dans ce cas, on dit souvent qu'elle est "améliorée", "d'employé", ou "bourgeoise", selon le degré d'ornementation.



24 rue Vanderhaghen
(Haubourdin)

La maison de cour :

La maison de cour (cf. "Les maisons de ville (1850-1940) - La maison élémentaire") peut également se trouver sous la forme de maison en hauteur.



Cour Liagre (Tourcoing)

La maison jumelée :

Maison faisant partie d'un ensemble de deux maisons identiques ou non, mais reprenant les mêmes lignes, rythmes et proportions. Cette configuration permet de donner une vision d'ensemble d'un plus gros corps de bâti, et donc l'illusion d'une unique demeure plus importante.



102-104 rue de Lille
(Tourcoing)

La maison en hauteur / illustrations / description intérieure



6-14 rue Ghesquières
(Lille)



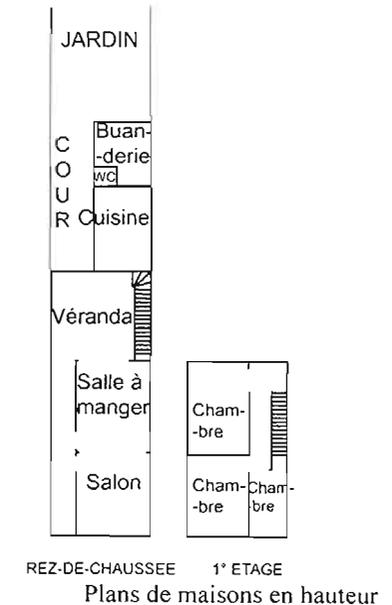
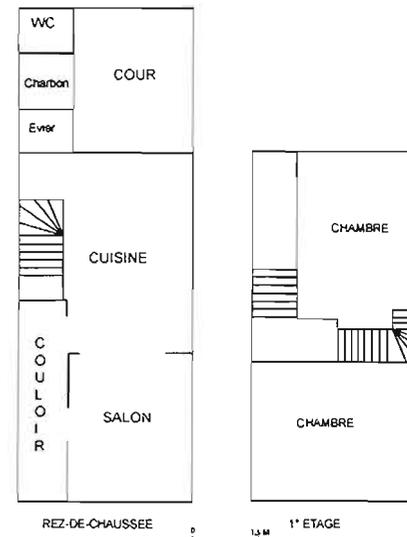
181-185 rue des Piats
(Tourcoing)



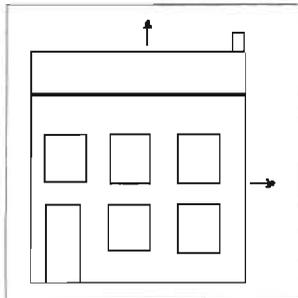
Avenue Salengro
(Haubourdin)

Description intérieure :

Construite sur une parcelle assez étroite et profonde, ce type comprend un bâti principal complété par un marteau. L'intérieur est constitué de pièces relativement hautes. Le rez-de-chaussée comprend, dans le corps de bâtiment, la pièce noble, et, dans le marteau, les pièces de service (cuisine, buanderie...). A l'étage sont situées les chambres et l'escalier permettant d'accéder au grenier et à une chambre, si celui-ci est aménagé. La surface non-bâtie de la parcelle est, quant à elle, occupée soit par une cour, soit par un jardin si la surface libre le permet.



La grande maison



Autres appellations :
maison de
contremaître, maison
bourgeoise

Définition :

Maison possédant au minimum trois travées sur deux niveaux. C'est pourquoi elle est qualifiée de "grande maison".

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou existant

* Toiture :

Forme : à brisis ou à deux pans

Sens du faitage principal : parallèle ou perpendiculaire (rare) à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : en rang, jumelé ou unique, sur rue ou en recul



38-44 rue du
Gal Leclerc
(Haubourdin)

VARIANTES

La maison ornementée :

Maison se singularisant par la présence d'un décor à plat et/ou en relief sur la façade. Le degré d'ornementation de la façade est révélateur du statut social de l'occupant. La présence du décor donne alors plus de grandeur au bâti. Elle est alors appelée couramment "maison bourgeoise".



Rue Clarisse
(Haubourdin)

La maison symétrique :

La maison symétrique peut également se trouver sous la forme de grande maison.



82 rue Carnot (Tourcoing)

La maison jumelée :

Maison faisant partie d'un ensemble de deux maisons identiques ou non, mais reprenant les mêmes lignes, rythmes et proportions. Cette configuration permet de donner une vision d'ensemble d'un plus gros corps de bâti, et donc l'illusion d'une unique demeure plus importante.



Place du Théâtre
(Tourcoing)

La grande maison / illustrations / description intérieure



Place du Théâtre
(Tourcoing)



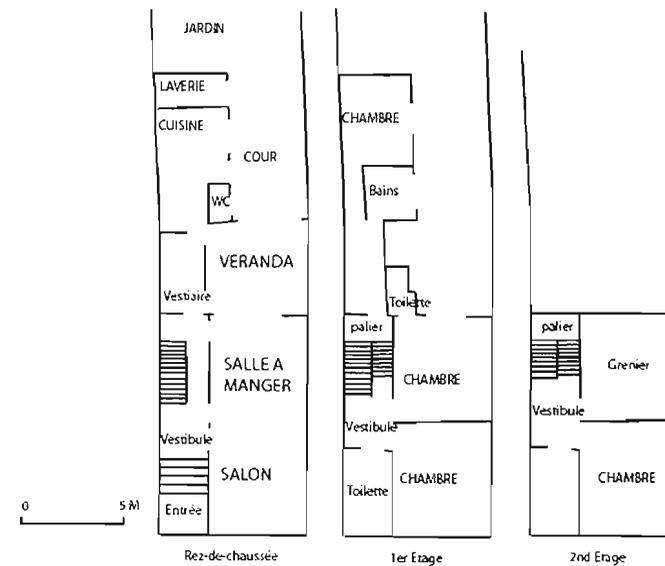
27 rue Loridan
(Haubourdin)



7 rue Gambetta
(Haubourdin)

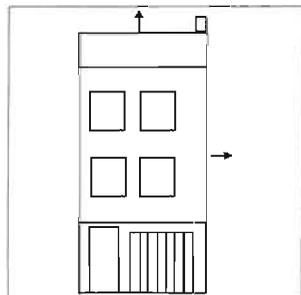
Description intérieure :

L'intérieur du bâti reprend les mêmes caractéristiques que celui de la maison en hauteur, mis à part que les pièces soient un peu plus larges : le corps du bâti abrite la pièce noble, le marteau accueille les pièces de service. Il peut comprendre également une pièce en plus : la véranda, placée entre le corps de bâti principal et le marteau.



Plan d'une
maison, rue
Carnot
(Tourcoing)

La maison surélevée



Autre appellation :
maison bel étage

Définition :

Maison à laquelle on a ajouté un volume en-dessous afin d'y abriter une autre fonction que celle d'habitat : le garage, développé surtout à partir des années 1920-30, et presque exclusivement sous cette forme. L'étage noble de la maison se trouve alors surélevé. A cette époque, le garage est alors rare et marque une certaine réussite sociale : les types adaptés seront donc quasi-uniquement les maisons en hauteur et grandes maisons. La maison traditionnelle s'est donc adaptée à la voiture, sans augmenter l'emprise au sol.

Autres critères architecturaux :

* Décor : existant

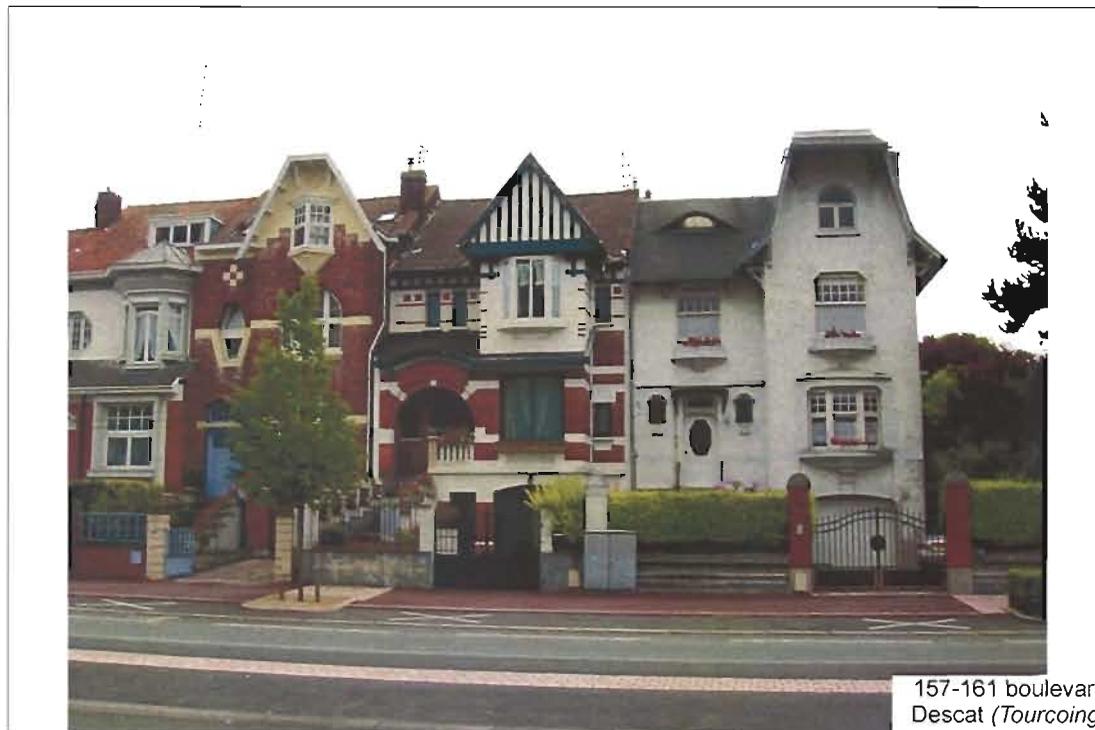
* Toiture :

Forme : terrasse, à brisis ou à deux pans

Sens du faîtage principal : parallèle ou perpendiculaire à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : en rang ou jumelé sur voie ou en recul, unique sur voie ou en recul



157-161 boulevard
Descat (Tourcoing)

VARIANTES

La maison en hauteur surélevée :

Maison à deux niveaux surélevés ou plus, possédant deux travées. C'est le type le plus courant comprenant un rez-de-chaussée surélevé.



29-31 avenue de Verdun
(Lambersart)

La grande maison surélevée :

Maison à deux niveaux surélevés ou plus, possédant deux travées ou plus.



Avenue Dron (Tourcoing)

La maison surélevée / illustrations / description intérieure



29 avenue Lafayette
(Tourcoing)



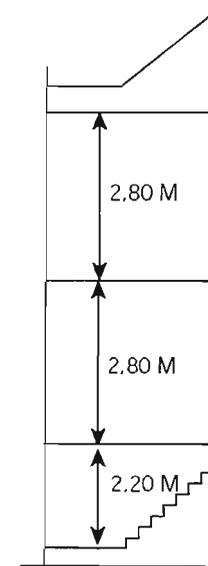
35 rue Louis Leloir
(Tourcoing)

Description intérieure :

Plusieurs configurations sont possibles pour le volume inclus en-dessous du volume principal :

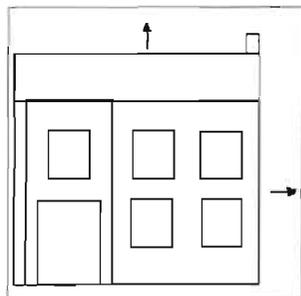
- Soit, le niveau inclus est au niveau de la rue. On a alors en façade en rez-de-chaussée la porte de garage et la porte d'entrée. La porte d'entrée donne sur un hall qui mène à un escalier permettant d'accéder à l'étage noble qui est alors surélevé d'un demi-étage ou d'un étage. Dans ce cas, soit l'accès au jardin depuis l'étage noble se fait via un escalier, soit l'accès au jardin se fait à niveau, car le volume inclus profite de la topographie du terrain.

- Soit le niveau inclus est légèrement sous le niveau de la voie. La maison est donc en recul, recul suffisant pour que la voiture puisse rentrer dans le garage. L'accès à l'étage noble se fait via un escalier extérieur qui mène à la porte d'entrée. Grâce à la mise en place du garage souterrain, l'étage noble se trouve surélevé côté rue et à niveau côté jardin.



Coupe d'une
maison surélevée,
rue de Mouvaux
(Tourcoing)

L'hôtel particulier



Autre appellation :
hôtel ou maison de maître,
maison patronale

Définition :

Type de bâti à usage résidentiel, construit par la classe la plus aisée de la population. Il a surtout une valeur de représentation. Il reprend le type "Grande maison", mais avec des particularités supplémentaires :

- L'existence d'un porte cochère incluse dans le volume, ou attenante, complétée ou non d'une porte d'entrée.
- Des travées larges et des niveaux importants, proportions "monumentales".
- Un décor plus ou moins présent selon les styles employés.

Il est construit sur les axes importants.

Autres critères architecturaux :

* Décor : existant

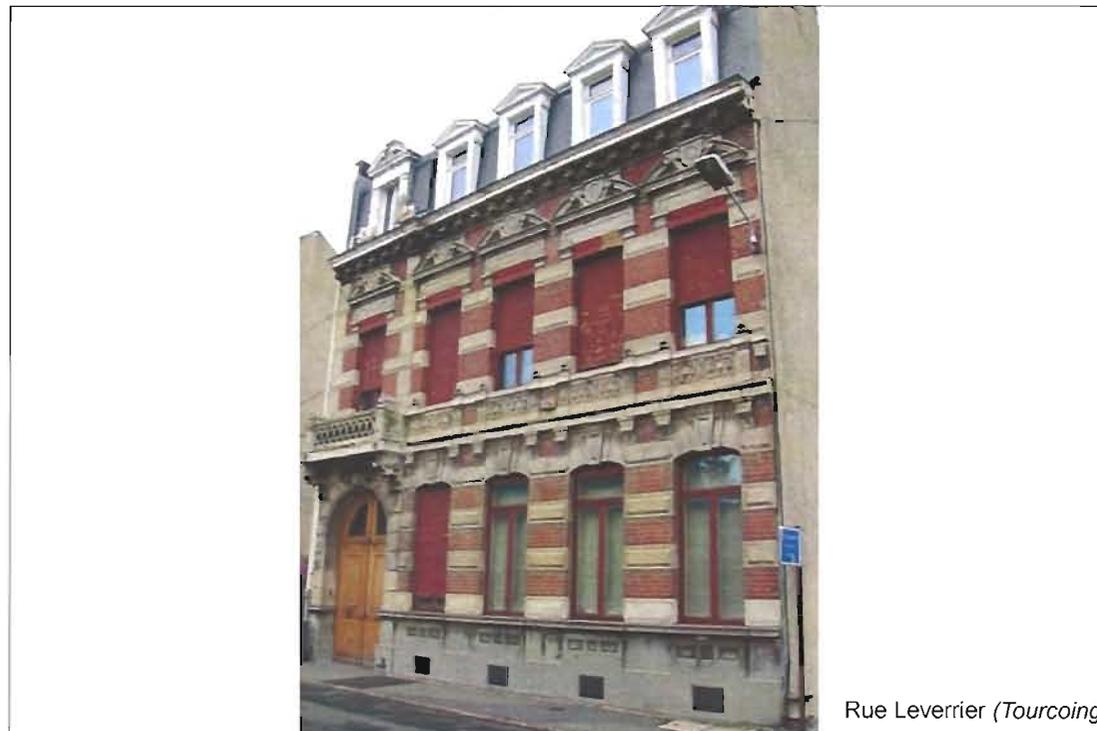
* Toiture :

Forme : à brisis ou à brisis à croupe, le plus souvent, à deux pans ou terrasse

Sens du faîtage principal : parallèle à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : unique sur voie



Rue Leverrier (Tourcoing)

VARIANTES

L'hôtel particulier au porche d'entrée centré :

Dans ce cas, la symétrie s'obtient en centrant la porte cochère. L'organisation intérieure du bâti est alors repensée, le porche intérieur organisant les pièces autour de lui.



34 rue de Guisnes (Tourcoing)

L'hôtel particulier comprenant à la fois un porche et une porte d'entrée :

Dans ce cas, l'hôtel possède deux entrées distinctes : une pour le service (porte cochère) et une pour accéder à l'habitation directement (porte).



49 rue de Lille (Tourcoing)

L'hôtel particulier / illustrations / description intérieure



Rue Carnot
(Haubourdin)



106 rue de Lille
(Tourcoing)



88 rue de Lille
(Tourcoing)

Description intérieure :

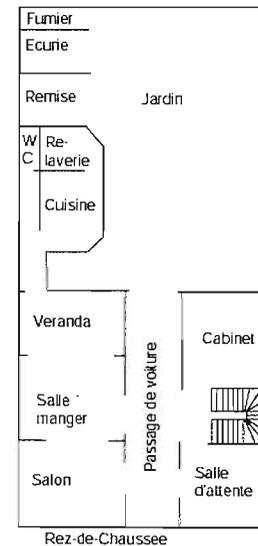
L'intérieur du bâti est composé de pièces souvent très grandes avec un haut niveau sous plafond.

En voici une description :

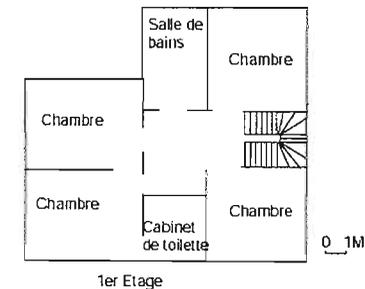
Les cuisines et communs se trouvent au sous-sol ou à l'arrière du bâtiment principal. L'entrée, qui s'ouvre sur rue directement ou via le porche, donne dans un rez-de-chaussée légèrement surélevé où se trouvent le grand escalier et les pièces de réception : grand salon, petit salon, boudoir, bureau, et salle(s) selon le goût du propriétaire (salle de billard, de danse, bibliothèque...). Un jardin d'hiver peut s'ouvrir sur le jardin. A l'étage, se trouvent les chambres et les bains.

La porte cochère permettait aux voitures de gagner les remises et écuries situées à l'arrière de la maison.

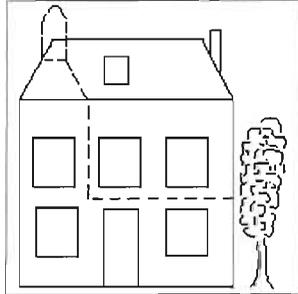
L'arrière de la parcelle est réservée au jardin.



Hôtel particulier,
rue du Pouilly,
(Tourcoing)



La villa



Définition :

Bâti à usage résidentiel, construit par la classe aisée de la population. Il se trouve plutôt à l'écart des grands axes, dans des quartiers résidentiels, à l'époque hors de la ville. Il se définit par sa situation : en recul de la voie, souvent en coeur de parcelle, et comprenant au plus une mitoyenneté (elle permettait ainsi de créer l'impression de plus grosse maison, si la voisine était semblable). Les nombreux styles employés (néo, art nouveau, art déco, moderne...) donnent différents profils aux villas : décor affirmé/non, extravagance/rigueur...

Autres critères architecturaux :

* Décor : existant

* Toiture :

Forme : toutes les formes

Sens du faîtage principal : tous sens

Exploitation des combles : oui

Implantation du bâti : unique ou jumelé, aligné ou non en recul

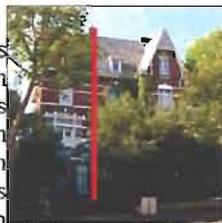


Villa St-Georges, av. de l'Hippodrome (Lambersart)

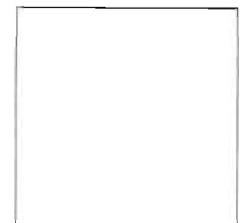
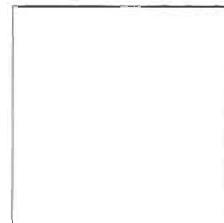
VARIANTES

La villa mitoyenne :

Villa jumelée avec sa ou ses voisines, permettant de créer un ensemble homogène et sans rupture. Cette configuration permet de donner une vision d'ensemble d'un plus gros corps de bâtiment, et donc l'illusion d'une unique demeure plus importante.



61-63 avenue de l'Amiral Courbet (Lambersart)



La villa / illustrations / description intérieure



Rue Lhermitte
(Haubourdin)



30 rue du Congo
(Mouvaux)

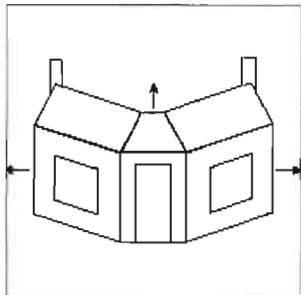


Rue Vanderhaghen
(Haubourdin)

Description intérieure :

L'intérieur du bâti est composé de pièces généralement ouvertes sur le jardin. Le rez-de-chaussée est réservé aux pièces nobles (salon, salle-à-manger, boudoir...) ainsi qu'aux pièces de service (cuisines...). Il est souvent complété par une véranda ou jardin d'hiver s'ouvrant sur le jardin. L'étage est réservé aux chambres et salle de bain.

La maison d'angle



Définition :

Elle reprend les types de maisons de ville, mais tient sa particularité du fait de sa situation sur angle. Le bâti s'adapte à l'angle et passe d'une rue à l'autre soit en utilisant un angle droit ou un pan coupé. Il donne donc sur deux rues.

Si elle est incluse dans un rang, elle permet de conserver une continuité du front bâti. En revanche, d'autres assurent une coupure via leur décor et profitent de la situation de carrefour pour se démarquer.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou existant

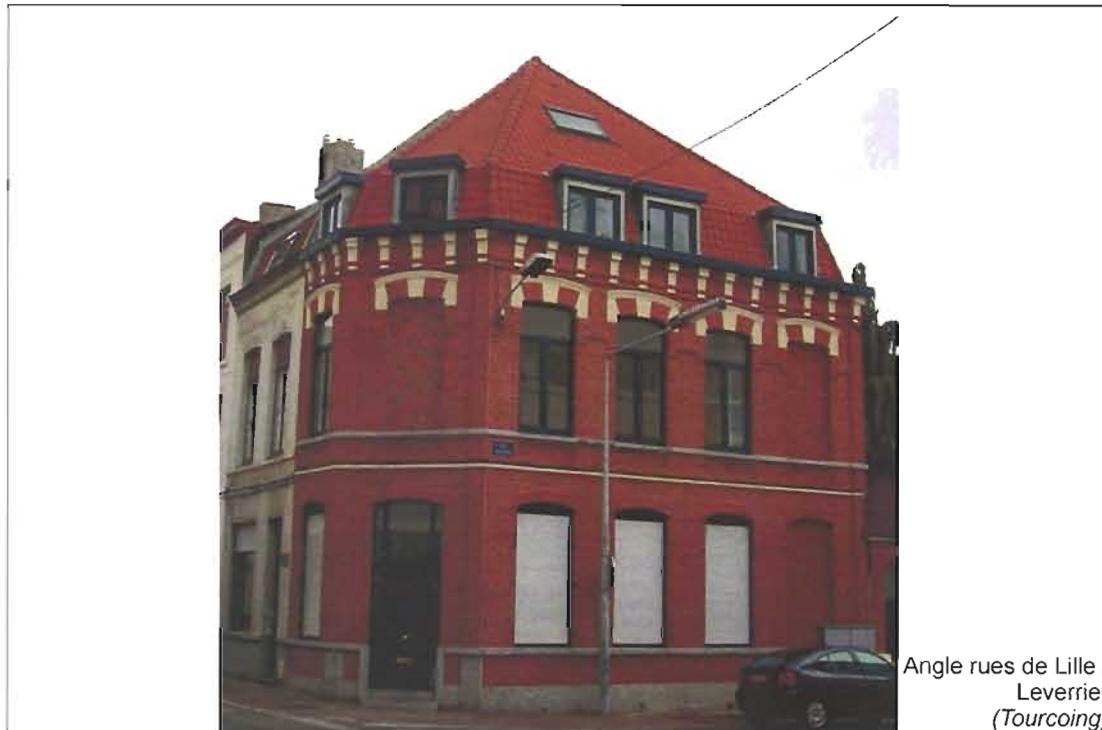
* Toiture :

Forme : terrasse, à brisis ou à deux pans

Sens du faîtage principal : parallèle ou perpendiculaire à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : en rang ou unique sur voie



Angle rues de Lille /
Leverrier
(Tourcoing)

VARIANTES

La maison symétrique :

La maison symétrique peut également se trouver sous la forme de maison d'angle, notamment à pan coupé. Dans ce cas, la symétrie existe grâce à la travée qui se situe sur l'angle.



Angle rue de la Râche /
quai de halage
(Haubourdin)

La maison ornementée :

La maison ornementée peut également se trouver sous la forme de maison d'angle. L'ornementation d'une façade d'angle est alors, soit révélateur de la présence d'un commerce au rez-de-chaussée de ce bâti, soit révélateur du statut social élevé du propriétaire.



Place Blondeau
(Haubourdin)

La maison d'angle / illustrations / description intérieure



Angle rues Loridan / du Port (*Haubourdin*)



Angle rues Carnot / Barbusse (*Haubourdin*)



Angle place du théâtre / rue de l'Alma (*Tourcoing*)

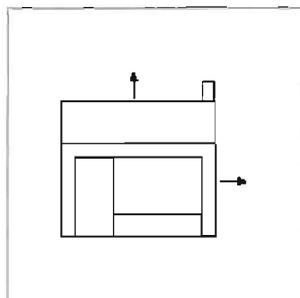
Description intérieure :

Sa configuration dépendait de l'usage du bâti. En effet, dans certains quartiers, la maison d'angle était souvent occupée par un commerce (café...) qui profitait alors de sa situation proche d'un carrefour, ancien lieu de rencontre. Dans d'autres, elle était comme les autres un bâti à usage d'habitation.

Dans le cas d'un usage commercial, le rez-de-chaussé est alors en partie ou complètement occupé par le commerce. Les pièces à vivre peuvent alors se trouver à l'étage.

Dans la plupart des cas, l'angle ne permet pas la création d'un jardin, ni même parfois d'une cour : la totalité de la parcelle est alors occupée par le bâti.

La maison au rez-de-chaussée (RC) commercial



Autre appellation :
petit commerce, petit magasin, boutique

Définition :

Elle reprend les types de maisons de ville, mais tient sa particularité du fait d'un usage commercial en RC. La façade est alors percée par une devanture commerciale en RC. Celle-ci se compose d'une porte accolée à une baie plus ou moins large, ou située entre deux baies. Les parties menuisées de la devanture incluent l'enseigne. Dans le cas d'une façade large, sur un des côtés, une porte permettant d'accéder directement à l'habitation peut exister.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou existant

* Toiture :

Forme : terrasse, à brisis ou à deux pans

Sens du faîtage principal : parallèle ou perpendiculaire à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : en rang ou unique sur voie



168 rue Carnot
(Haubourdin)

VARIANTES

La maison ornementée :

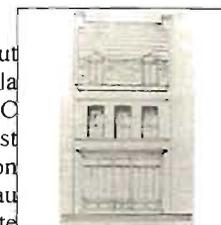
Dans le cas d'une maison au RC commercial, la décoration de la façade participe à l'affirmation du caractère commercial du bâti. Sur la devanture : travail sur la menuiserie, l'enseigne. Sur le reste de la façade : emploi de divers matériaux : mosaïque, briques vernissées...



10 rue des Manneliers
(Lille)

La maison symétrique :

La maison symétrique peut également se trouver sous la forme de maison au RC commercial. Dans ce cas, il est alors possible, dans une maison à deux travées, lorsqu'on a au RC une devanture tripartite avec la porte centrée, d'avoir une maison symétrique.



Devanture symétrique

La maison au RC commercial / illustrations / description intérieure



21-27 rue du Général
Dame (*Haubourdin*)



3 rue Potié (*Haubourdin*)

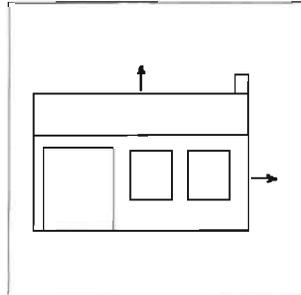


30 rue de Douai (*Lille*)

Description intérieure :

La mise en place d'une activité commerciale en RC influence l'organisation intérieure du bâti. Les pièces réservées à l'habitat sont alors transférées, soit à l'arrière du bâtiment, soit à l'étage. L'arrière du bâtiment est souvent agrandi afin d'y abriter l'arrière-boutique (réserve, atelier...). C'est pourquoi, ce type de bâti ne laisse parfois pas la place ni à un jardin, ni à une cour, car toute la surface de la parcelle est occupée par le bâti.

La maison au rez-de-chaussée (RC) percé d'une porte cochère



Définition :

Elle tient sa particularité du fait de l'existence d'une porte cochère en RC, située sur un côté ou centrée, ce qui suppose l'existence d'un porche traversant, menant vers un bâti annexe à l'arrière (atelier...). Elle présage donc l'existence d'un usage supplémentaire à celui de l'habitat. De plus, soit l'accès à l'habitat se fait via le porche soit via une porte supplémentaire en façade réservée à cet usage. Les proportions et le décor de la porte cochère définissent le statut du propriétaire et la fonction de la porte.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou existant

* Toiture :

Forme : terrasse, à brisis ou à deux pans

Sens du faitage principal : parallèle ou perpendiculaire à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : jumelé ou unique sur voie



119 rue du
Chêne
Houpline
(Tourcoing)

VARIANTES

La maison ornementée :

Dans ce cas, le décor de la porte cochère et de la façade détermine le statut du propriétaire. Ainsi, la porte cochère au décor important a plutôt valeur de représentation (bourgeois), alors que la porte plus simple et peu travaillée a plutôt une valeur d'usage (artisan).



34 rue Leclerc
(Haubourdin)

La maison au RC commercial :

La maison au RC percé d'un porche peut également avoir une vocation commerciale. En effet, la présence d'une porte cochère, permettant d'accéder à un atelier derrière le bâti principal, est parfois nécessaire pour certaines activités commerciales (boulangeries, boucheries...).



84 rue W. Choqueel
(Tourcoing)

La maison symétrique :

Dans le cas de la maison au RC percé d'une porte cochère, la symétrie peut s'obtenir grâce au jumelage (cf. photo) ou en centrant la porte cochère. L'organisation intérieure du bâti est alors repensée, le porche intérieur organisant les pièces autour de lui.



27 rue P. Doumer
(Haubourdin)

La maison au RC percé d'une porte cochère / illustrations / description intérieure



115 rue du Chêne-Houpline (Tourcoing)



119 rue du Moulin (Tourcoing)

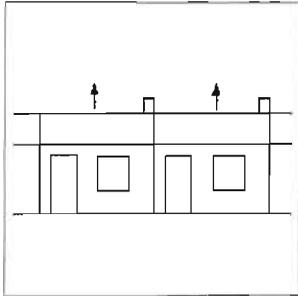


16 rue Dervaux (Tourcoing)

Description intérieure :

La mise en place d'une porte cochère, percée dans le RC, influence l'organisation intérieure du bâti. En effet, l'entrée de l'habitation se fait via le porche le plus souvent. Le RC comprend alors les pièces classiques à usage d'habitat : pièces nobles et pièces de services. Parfois, un bureau peut y être installé à proximité du porche, en lien avec l'activité économique du bâti.

La maison en rang



Autre appellation :
maison de coron

Définition :
Type de bâti à usage d'habitation élevée sur une parcelle étroite. La maison est bâtie sur un ou plusieurs niveaux et comporte deux travées minimum. Elle fait partie d'un ensemble de 5 à 80 maisons identiques qui composent un "barreau". Ces maisons sont mitoyennes et peuvent être également parfois accolées dos-à-dos. Parfois construites avec des matériaux médiocres, ce sont des maisons saines, carrelées, faciles à ventiler et alors plus confortables que l'habitat rural traditionnel. C'est le type de bâti le plus ancien et le plus rudimentaire des maisons de cité.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou quasi-inexistant

* Toiture :

Forme : à brisis ou à deux pans

Sens du faîtage principal : parallèle à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : en rang, aligné sur voie



Coron Vieux de
Dorignies (Douai)

VARIANTES

La maison de cour :

La maison en rang peut s'ouvrir également sur une cour, où la voiture ne peut pas avoir accès.



Cité Potié (Haubourdin)

La maison en rang / description intérieure

Description intérieure :

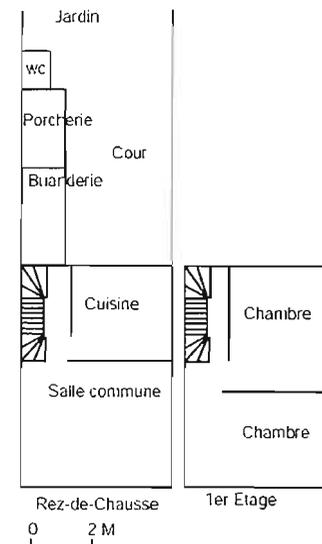
Chaque parcelle d'un "barreau" est composée d'un logement (de petite taille (30 à 50 m²)) et d'un jardin (50 à 200 m²).

La maison se compose au RC d'une seule pièce (16 à 25 m²) faisant office de cuisine et de chambre pour les parents. A l'étage, on trouve une à trois chambres de 8 m² chacune pour les enfants. La maison possède également une cave.

Les WC se situent dans une dépendance extérieure.

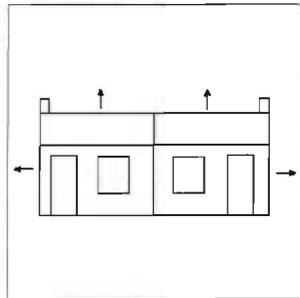
Des petites dépendances sont construites dans les jardins : poulaillers, clapiers...

Des commodités collectives (puits d'eau potable, fournils...) peuvent également y exister.



Plan d'une maison en rang (Anzin)

La maison groupée en petit pavillon



Autre appellation :
maison de cité
pavillonnaire, de cité-
jardin

Définition :

Type de bâti à usage d'habitation, regroupé sous un même pavillon regroupant 2 à 4 logements en moyenne sous le même toit. Chaque maison est alors au minimum mitoyenne d'un seul côté. Ces pavillons s'élèvent sur un ou deux niveaux.

Certains regroupements sont sophistiqués. Ce principe de regroupement en petit pavillon permet d'avoir l'impression d'être face à de grandes maisons. Dans une cité on trouve souvent qu'un seul modèle de pavillon, parfois alignés entre eux. Certaines cités sont donc assez répétitives.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent ou existant

* Toiture :

Forme : à deux pans ou à croupe

Sens du faîtage principal : tous sens

Exploitation des combles : oui/non

Implantation du bâti : jumelé, aligné ou non, sur voie ou en recul



Cité du Parc
Longchamp
(Loos)

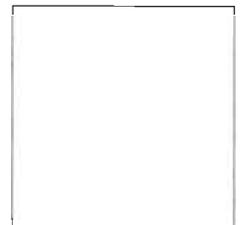
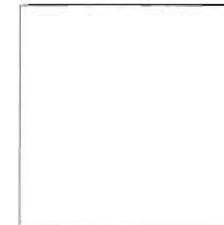
VARIANTES

La maison ornementée :

Elle se caractérise par la présence du décor : mise en place de faux pans de bois, briques émaillées, éléments de céramique... Il s'agit alors de rendre attractive et agréable la cité afin d'attirer la main-d'œuvre.



Cité Amédée Prouvost,
square Desprez
(Wattrelos)



La maison groupée en petit pavillon / illustrations / description intérieure



Rue M. Sabatier
(Raismes)



Wallers-Aremberg

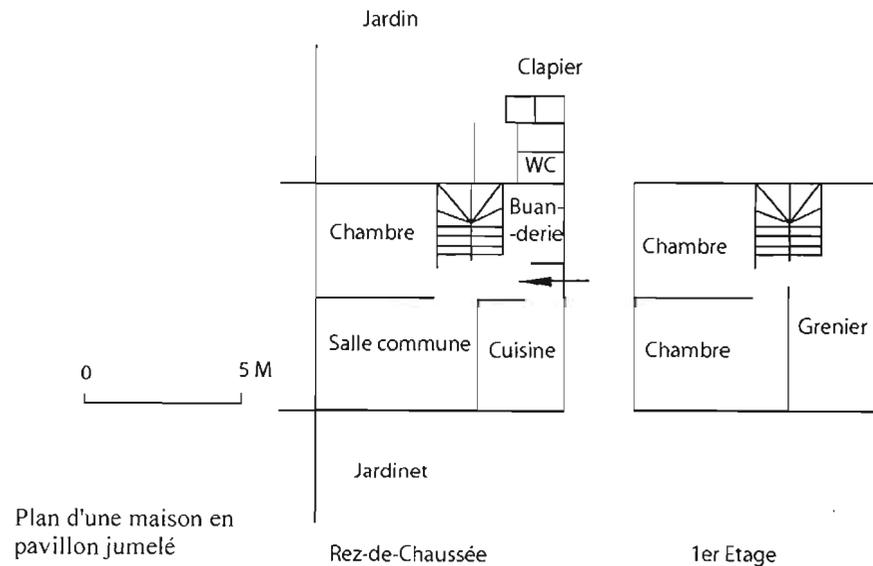


Cité de la Délivrance
(Lomme)

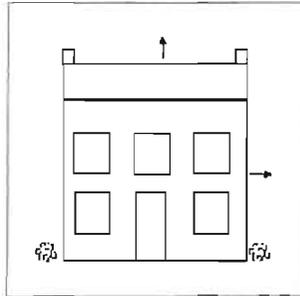
Description intérieure :

Chaque parcelle comprend un logement (70 m² en moyenne) et un jardin. La maison comprend au RC une salle commune ou de plus en plus une cuisine ainsi qu'une salle de séjour. Elle comprend deux ou trois chambres (deux à l'étage et parfois une au RC). Chaque maison est complétée d'une cave et de dépendances, où l'on trouve buanderie, WC, remises...

Le jardin (jusqu'à 500 m²) peut prendre plusieurs configurations : il est soit présent sur trois côtés, soit sur deux côtés de l'habitation.



La grande maison individuelle



Autre appellation :
maison d'ingénieur,
maison patronale

Définition :

Type de bâti à usage résidentiel, qui se démarque dans la cité du fait de son caractère unique.

Cette maison, individuelle, est réservée aux catégories supérieures de l'entreprise (contremaître, ingénieur...), car elle offre plus d'espace et de confort que les autres maisons de la cité réservées aux ouvriers et employés : plus grandes pièces, grand jardin... De plus, la présence du décor y est plus affirmée.

Elle reprend les types "villa" et "grande maison".

Autres critères architecturaux :

* Décor : existant

* Toiture :

Forme : à deux pans ou à brisis

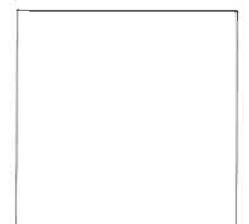
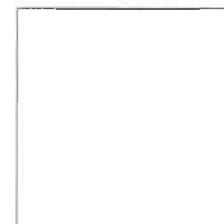
Sens du faîtage principal : tous sens

Exploitation des combles : oui

Implantation du bâti : unique, aligné ou non, sur voie ou en recul



Maison d'ingénieur de la compagnie des mines de Béthune



La grande maison individuelle / description intérieure

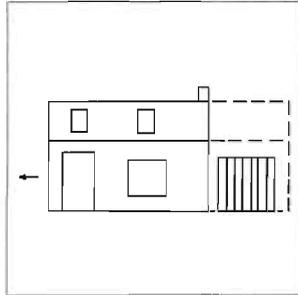
Description intérieure :

La maison possède des pièces plus nombreuses et plus grandes.

Au RC, on trouve salon, salle-à-manger, cuisine, WC, et parfois, un bureau, une véranda. A l'étage, on trouve les chambres et bains.

Des dépendances peuvent exister sur la parcelle : garage, remise...

La maison basse



Définition :

Elle reprend les types "maison élémentaire" et "maison en longueur" de la famille "maison de ville", mais elle s'en différencie par des travées plus larges. De plus, les combles y sont souvent exploités pour y loger les chambres, car la maison ne s'élève que sur un niveau. Elle reprend donc le type de base, mais en l'adoptant aux attentes contemporaines.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent

* Toiture :

Forme : à 2 pans

Sens du faitage principal : parallèle à la voie

Exploitation des combles : oui

Implantation du bâti : unique, en rang ou jumelé, aligné sur voie ou en recul



Rue des Combattants
(Haubourdin)

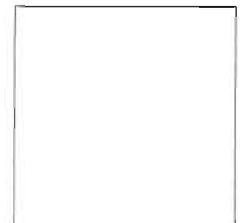
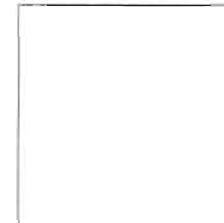
VARIANTES

La maison basse avec garage :

Un garage lui est ajouté, soit attenant, soit inclus dans le volume. Cette adjonction permet ainsi de répondre à la demande d'une pièce pour abriter la voiture, qui est de plus en plus présente dans les foyers suite à sa démocratisation.



Allée du Gros Chêne
(Haubourdin)



La maison basse / illustrations

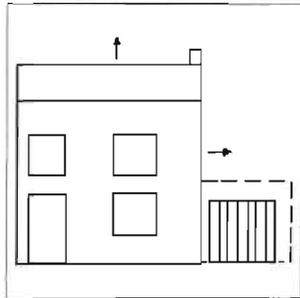


Cité Leclerc (*Haubourdin*)



Clos de la Tortue
(*Haubourdin*)

La maison haute



Définition :

Elle reprend le type "maison en hauteur" de la famille "maison de ville", mais elle s'en différencie par des travées plus larges. Elle reprend donc un type ancien en l'adaptant aux attentes du confort contemporain. Souvent, les combles n'y sont pas exploités. Elle comprend au minimum deux niveaux.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent

* Toiture :

Forme : à deux pans ou terrasse

Sens du faitage principal : tous sens

Exploitation des combles : non

Implantation du bâti : unique, en rang ou jumelé, aligné ou non en recul

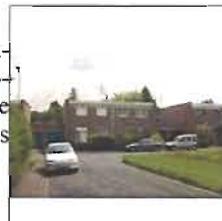


Rue du Capitaine Hazebroeck (*Haubourdin*)

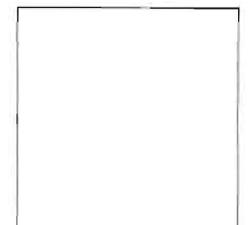
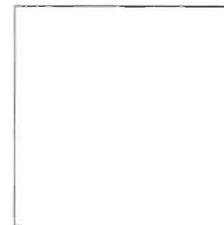
VARIANTES

La maison haute avec garage :

Un garage lui est ajouté, soit adjacent, soit inclus dans le volume, afin d'abriter la voiture qui se démocratise dans tous les foyers.



Rue de Vienne (*Haubourdin*)



La maison haute / illustrations



Rue de Stockholm
(Haubourdin)

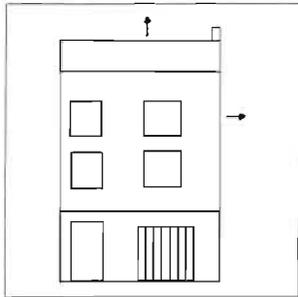


Rue du Bocquiau
(Haubourdin)



Place de Mühlhausen
(Tourcoing)

La maison surélevée



Définition :

Maison comprenant au minimum deux travées à laquelle on a ajouté un volume en-dessous afin d'y abriter une autre fonction que celle d'habitat : le garage. Les pièces de vie se trouvent alors surélevées. Cette configuration permet d'insérer un garage au bâti sans étendre son emprise au sol. La mise en place du volume du dessous reprend les mêmes configurations que dans les années 1920-30 : il se trouve, soit au niveau de la rue, soit légèrement sous son niveau.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent

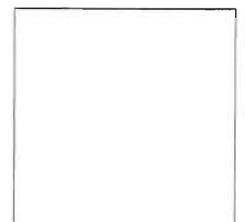
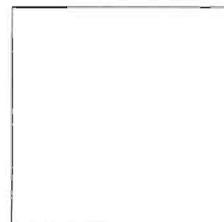
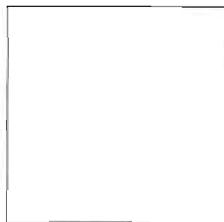
* Toiture :

Forme : terrasse, à brisis ou à deux pans

Sens du faîtage principal : parallèle à la voie

Exploitation des combles : oui / non

Implantation du bâti : unique : sur voie, en rang
ou jumelé : aligné ou en recul,



La maison surélevée / illustrations



Rue de Wattignies (*Lille*)

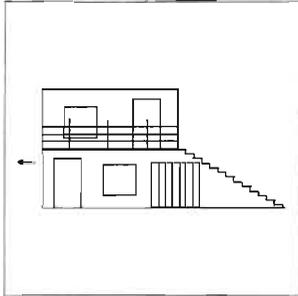


Avenue Salengro
(*Haubourdin*)



Rue de Besançon
(*Tourcoing*)

L'habitat intermédiaire



Autre appellation :
habitat semi-collectif

Définition :

L'habitat intermédiaire a vu le jour à partir du milieu des années 1970, afin de trouver une alternative aux grands collectifs. Il s'agit d'un ensemble d'habitations dans un même module de petite taille. En revanche, ce type d'habitat permet un "retour à la ville", car il reprend les échelles traditionnelles de celle-ci, s'élevant de R+1 à R+3, et chaque logement possède sa propre entrée sur l'extérieur. L'habitat intermédiaire se situe donc entre l'habitat collectif et le logement individuel.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent

* Toiture :

Forme : terrasse, à brisis ou à deux pans

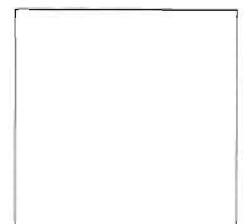
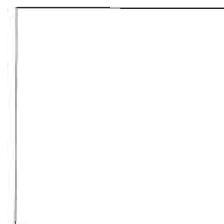
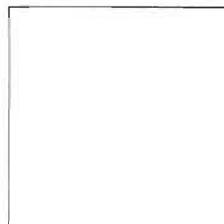
Sens du faîtage principal : parallèle à la voie

Exploitation des combles : oui / non

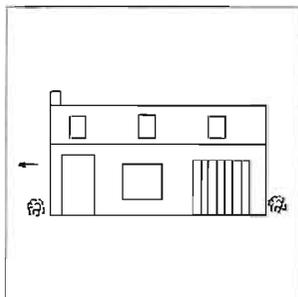
Implantation du bâti : en rang : en recul



Opération "Château 2"
(Villeneuve d'Ascq)



Le pavillon



Définition :

Maison non mitoyenne, bâtie en retrait de la rue et souvent en cœur de parcelle. Elle se trouve sous la forme d'un rez-de-chaussée complété ou non de combles habitables. La non-mitoyenneté permet d'ouvrir alors la maison sur les quatre côtés.

Il peut, soit être unique, soit reprendre un modèle existant déjà reproduit dans les alentours à plusieurs exemplaires.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent

* Toiture :

Forme : à deux pans

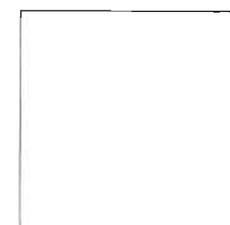
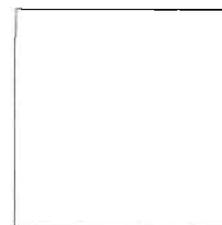
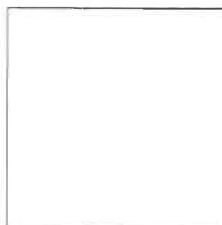
Sens du faîtage principal : parallèle à la voie

Exploitation des combles : oui / non

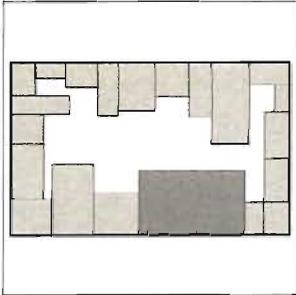
Implantation du bâti : en recul



Clos du Pont de l'Abbaye
(Haubourdin)



L'immeuble de rapport



Définition :

Immeuble donnant directement sur rue, inclus dans le tissu urbain, contribuant à la définition de l'espace public traditionnel. Ce type est spécifique des premiers logements collectifs qui se développent à partir du milieu du XIX^e siècle, et s'élève en centre-ville ou le long des rues et avenues nouvelles. En moyenne, ce type s'élève sur cinq à six niveaux et comprend un nombre variable de logements. Il se présente sous des formes variées, de l'immeuble s'apparentant à la grande maison à l'immeuble d'influence haussmanienne, et abrite des logements de qualité diverse.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent/existant

* Toiture :

Forme : terrasse, à deux pans ou à brisis

Sens du faîtage principal : tous sens

Exploitation des combles : oui

Implantation du bâti : unique, aligné, sur voie



4 rue de Mouvaux
(Tourcoing)

VARIANTES

L'immeuble ornementé :

Immeuble possédant un décor affirmé, à plat ou en relief. L'importance du décor est révélatrice du statut social assez élevé des occupants. On parle alors parfois d'immeuble bourgeois.



14-18 rue de Mouvaux
(Tourcoing)

L'immeuble à RC commercial :

Immeuble possédant un rez-de-chaussée à usage commercial. En effet, cette configuration permet d'occuper les RC donnant sur la voie publique, souvent peu prisés pour y installer de l'habitat. Une ou plusieurs portes d'entrée de l'immeuble s'intercale(nt) entre les commerces.



Place Fremaux
(Haubourdin)

L'immeuble au RC occupé par des garages :

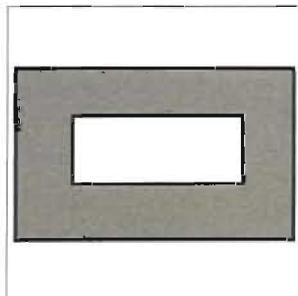
Immeuble possédant une série de garages en rez-de-chaussée. Cette configuration permet d'occuper les rez-de-chaussée, souvent peu prisés pour y installer de l'habitat. La porte d'entrée de l'immeuble se trouve généralement centrée.



154 rue du Congo
(Tourcoing)

L'habitat collectif

L'immeuble îlot



Définition :
Immeuble donnant directement sur rue, et couvrant par lui seul un îlot entier ou presque. Il contribue donc à la mise en place d'un espace public traditionnel.
Ce type s'élève sur cinq à six niveaux en moyenne et comprend un nombre assez important de logements. Il se présente sous peu de formes : immeuble formant îlot, comprenant plusieurs entrées, un intérieur d'îlot.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent/existant

* Toiture :

Forme : terrasse, à deux pans ou à brisis

Sens du faîtage principal : parallèle à la voie

Exploitation des combles : oui

Implantation du bâti : unique, aligné, sur voie



Angle place du Mal Leclerc / rue des Frères Vaillant (Lille)

VARIANTES

L'immeuble perméable :

Immeuble créant un îlot perméable, c'est-à-dire dont le cœur est accessible comme espace public.



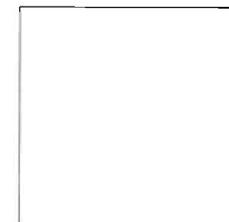
Rue de Paris (Lille)

L'immeuble à RC commercial :

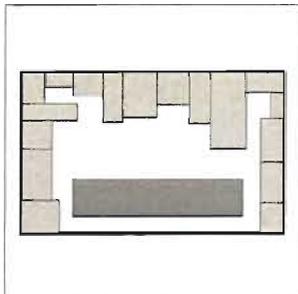
Immeuble possédant un rez-de-chaussée à usage commercial. Cette configuration permet d'occuper les rez-de-chaussée, souvent peu prisés pour y installer de l'habitat. Les portes d'entrée de l'immeuble s'intercalent alors entre les commerces.



Immeuble "Les Arcades", avenue Dron. (Tourcoing)



L'immeuble plot



Autre appellation :
résidence

Définition :
Immeuble d'intérieur d'îlot, bâti en retrait de la rue, isolé et posé dans son espace privé, ne dialoguant pas avec le bâti alentour.

Le rapport à la rue est donc indirect (la porte ne donne pas directement sur l'espace public : un espace privé entre l'immeuble et l'espace public existe). L'immeuble ne contribue donc pas à la mise en place d'un espace public traditionnel.

Ce type s'élève sur cinq à six niveaux en moyenne et comprend un nombre moyen de logements.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent/existant

* Toiture :

Forme : terrasse, à deux pans ou à brisis

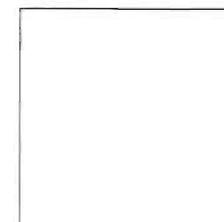
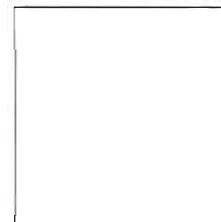
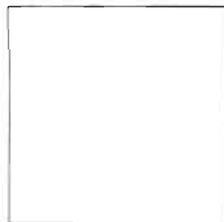
Sens du faîtage principal : tous sens

Exploitation des combles : oui

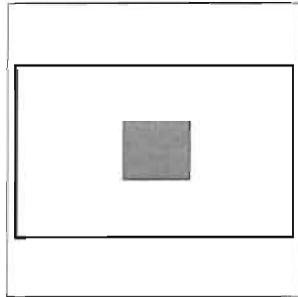
Implantation du bâti : unique, non aligné, en recul



Angle rue Carnot / parvis
St-Paul (Haubourdin)



L'immeuble tour



Définition :

Type d'habitat apparu par nécessité afin de résoudre la crise du logement durant les Trente Glorieuses. En effet, ces bâtiments abritant un grand nombre de logements, ont pu être construits rapidement grâce à l'utilisation de la préfabrication.

Ce type, en rupture avec l'îlot, se caractérise par sa situation au centre de vastes espaces publics, composés d'espaces verts et de voirie. Ceci a été possible car l'emprise au sol du bâtiment a été réduite au minimum afin de réserver une place maximum aux espaces publics. La tour, pouvant s'élever sur de nombreux niveaux, est plus haute que large.

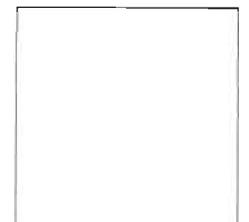
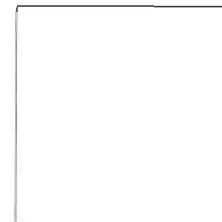
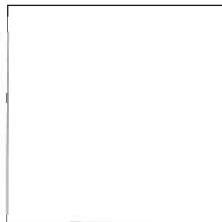
Autres critères architecturaux :

- * Décor : absent
- * Toiture :
- Forme : terrasse

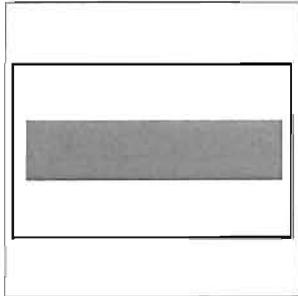
Implantation du bâti : unique, non aligné, en recul



Tour Kennedy, les Oliveaux (Loos)



L'immeuble barre



Définition :

Type d'habitat apparu par nécessité afin de résoudre la crise du logement durant les Trente Glorieuses. En effet, ces bâtiments abritant un grand nombre de logements, ont pu être construits rapidement grâce à l'utilisation de la préfabrication.

Ce type, en rupture avec l'îlot, se caractérise par sa situation au centre de vastes espaces publics, composés d'espaces verts et de voirie. Ceci a été possible car l'emprise au sol du bâtiment a été réduite afin de réserver une place maximum aux espaces publics. La barre, pouvant être très longue, se caractérise par sa configuration, plus large que haute.

Autres critères architecturaux :

* Décor : absent

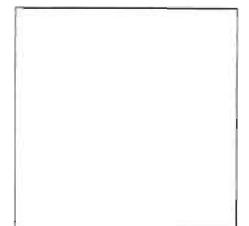
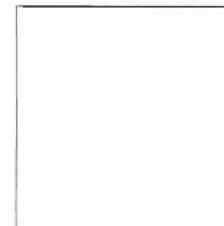
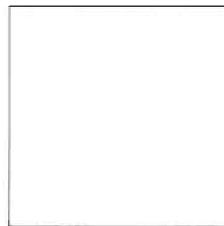
* Toiture :

Forme : terrasse

Implantation du bâti : unique, non aligné, en recul



Avenue de l'Europe, immeuble Pyrénées (Haubourdin)



Matériaux et ornements couramment utilisés

LA BRIQUE :

Les premières traces de brique que l'on a pu relever datent de l'antique Bagacum. Mais, ce n'est qu'à partir du 15ème siècle qu'elle s'est développée au détriment des constructions en bois.

La matière première de la brique est l'argile. Celle-ci est, d'abord, extraite, puis travaillée, moulée, séchée, et enfin cuite. La qualité de la brique dépend des caractéristiques de l'argile et de la cuisson de la brique. Les différences de ton que l'on peut trouver dans la brique sont issues de la cuisson et des différentes sortes d'argile. Suivant la qualité de la brique et le style employé, elle est soit laissée nue, peinte ou enduite.

L'industrialisation de la production de la brique au 19ème siècle a permis de suivre la demande de production, suite à l'essor industriel régional, et donc de bâtir de nombreuses constructions entre 1850-1950.



Différentes teintes de briques de terre cuite



Types de brique :

- La brique émaillée : brique couverte d'une mince pellicule opaque et diversement colorée (jaune, bleu, vert, blanc...). Elles permettent de décorer une façade avec peu de moyens.
- La brique vernissée : brique couverte d'une mince pellicule transparente qui la rend brillante sans modifier sa couleur naturelle.
- La brique silico-calcaire : brique en mortier calcaire (mélange chaux, sable, eau) : elle est de couleur blanche.

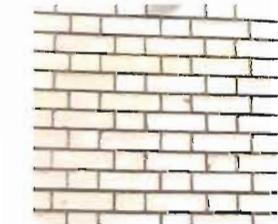
Briques de sable



Briquettes



Briques émaillées et leur appareillage



Mise en place d'un décor :

Le mode d'appareillage des briques ainsi que l'utilisation de briques de teintes différentes (briques émaillées...) permet d'animer et de différencier une façade. Un décor est alors mis en place et produit des frises, motifs isolés...



Jeux de briques

Matériaux et ornements couramment utilisés

LA PIERRE :

Roche extraite, taillée, puis employée dans la construction.

Dans le Nord, la pierre est plus ou moins exploitée et donc employée, suite aux caractéristiques géologiques. C'est pourquoi, on trouve peu d'habitations réalisées exclusivement en pierre de taille. La pierre a toujours été considérée comme le matériau noble par excellence, utilisée presque exclusivement dans les édifices publics majeurs et les bâtiments construits pour la classe aisée. Dans les autres bâtiments, la pierre est d'abord utilisée pour ses propriétés, principalement en soubassement afin de lutter contre les remontées d'humidité. Elle est également utilisée afin de créer un décor. Elle est alors soit, utilisée moyennement et mariée à la brique, soit utilisée par petites touches afin de participer au décor : mise en place d'agrafes, de petits motifs sculptés...



Soubassements en pierre (grès, pierre de Soignies)



Alliances de pierres et briques

Types de pierre couramment utilisées :

- La pierre calcaire : pierre blanche et tendre, donc facile à tailler et à sculpter. La pierre de Lezennes extraite à proximité de Lille en est une variété.
- Le grès : pierre dure, qui était utilisée couramment en soubassement jusqu'au 19ème siècle afin de lutter contre les remontées d'humidité. Ce matériau était extrait à Béthune.
- La pierre bleue : pierre dure, utilisée en soubassement couramment entre 1850 et 1950. On parle également de pierre de Tournai ou pierre de Soignies.



Encadrements de pierre



Pierre et fronton



Utilisation de la pierre (sculptures, balustres)



Matériaux et ornements couramment utilisés

L'ENDUIT :

L'enduit est un revêtement en plâtre, mortier, ciment, stuc que l'on étend en couches minces.

Ce revêtement permet à la fois à protéger, à décorer et à finir une surface.

En effet, ce revêtement protège les matériaux qui constituent le gros oeuvre de l'humidité et des agressions extérieures. Il apporte également une touche d'esthétique, car il permet de camoufler certaines imperfections des matériaux ou des transformations successives, et permet une grande diversité de traitements décoratifs.

Son utilisation massive au 19ème siècle s'explique car l'enduit, matériau peu coûteux, permet d'imiter la maçonnerie en pierre.



*Décors
d'encadrements
de baies*

Mise en place d'un décor :

L'enduit permet de nombreux traitements décoratifs.

Ainsi il permet de mettre en place des bossages, pilastres, guirlandes, encadrements de baies, faux percements, corniches, frises...



*Travail de l'enduit, traitements
décoratifs grâce à l'enduit :
corniche, fausse fenêtre,
pilastre, bossage, imitation de
maçonnerie en pierre*



Grande maison enduite

LES JOINTS DE PAREMENT :

Le joint est, à la fois, la ligne séparative et le garnissage d'un interstice entre deux éléments, soit de même nature, soit hétérogènes.

Les joints en parement correspondent à la partie visible des joints de maçonnerie.

Selon leur relief par rapport au nu des éléments maçonnés, ils sont affleurants, saillants, ou en creux.



Joints affleurants



Joints saillants



Joints en creux

Matériaux et ornements couramment utilisés

MATERIAUX DE COUVERTURE :

- La tuile : Plaquette de petite ou moyenne dimension, constituée d'une matière manufacturée (argile le plus souvent) par moulage ou pressage et généralement cuite. On peut distinguer tuiles plates, tuiles mécaniques et pannes. Les tuiles plates sont de simples rectangles plans munis à une extrémité de talons d'accroche et de trous pour fixation par clouage. Les tuiles mécaniques sont des tuiles à emboîtement qui permettent de réduire les recouvrements à une faible surface de la tuile. Les pannes sont des tuiles à double courbure et font partie des tuiles à glissement.
- L'ardoise : roche de nature schisteuse, de couleur généralement gris-bleuté, qui débitée en lames minces peut être utilisée en matériau de couverture.
- Le zinc : métal gris-bleu pâle, malléable. En feuilles, c'est un matériau de couverture apprécié pour sa durabilité et sa faible sensibilité à la corrosion.
- L'épi de faîtage : ornement recouvrant un poinçon au-dessus du faîtage d'un toit, pour constituer un amortissement.



Tuiles (mécaniques)



Tuiles (plates)



Zinc



Ardoises



Epis de faîtage

OUVERTURES ET ELEMENTS DE MENUISERIE (en toiture) :

Ouverture : toute baie, tout orifice ou passage traversant de part en part une paroi de maçonnerie extérieure.

Deux types d'ouvertures en toiture :

Lucarne : ouverture ménagée dans un pan de toit pour donner du jour et de l'air aux locaux sous combles.

Oeil de boeuf : petite baie circulaire ou ovale constituant une lucarne.

Tabatière : fenêtre pour toit en pente, possédant une ouverture à projection.



Lucarnes jacobines



Lucarnes simples



Lucarnes à toit arrondi

Lucarne rampante



Lucarne-fronton



Lucarne à toit en pavillon



Lucarnes rentrantes



Tabatière



Lucarne à croupe



Oeil de boeuf

OUVERTURES ET ELEMENTS DE MENUISERIE (en façade) :

Fenêtre : baie non libre, équipée d'une fermeture vitrée.

Bow-window : baie ou ensemble de baies superposées en saillie ou en avant-corps sur le nu d'une façade. Il s'est principalement développé dans les années 1890-1900.

Balcon : plate-forme à hauteur de plancher, formant saillie sur une façade, et fermée par une balustrade ou un garde-corps.



Arcs plein-cintre



Arc droit en plate bande



Arcs segmentaires



Arc en anse de panier



Bow-windows



Balcon : corbeaux et rambarde en bois



Arc angulaire tronqué

Matériaux et ornements couramment utilisés

TRAITEMENT DE L'INTERFACE FAÇADE / TOITURE :

Chéneau : petit canal situé à la base des combles, en égoût, en encaissement ou à la jonction de deux versants, pour recueillir l'eau de pluie et la diriger vers un tuyau de descente.

Ferme : assemblage de pièces dans un plan vertical, formant l'ossature triangulée d'une charpente.



Chéneaux soutenus par des corbeaux



Fermes débordantes

LES ELEMENTS DE FERRONNERIE :

Sur une façade, le fer est employé sur certaines parties de la façade : rambardes de balcons, grilles et clôtures, ancrés...

Grâce à ses propriétés, il peut être travaillé, et donc participer au décor de la façade du bâti.

Ancre : pièce métallique placée à l'extrémité d'un tirant, s'opposant à l'écartement d'un mur ou à la poussée d'une voûte.

Rambarde de balcon : garde-corps, placé à hauteur d'appui et destiné à protéger d'une chute devant un vide.



Rambardes de balcon



An cres



Grilles de clôture

MOSAÏQUE ET CARREAUX DE CERAMIQUE :

Ce sont également des éléments qui permettent d'ornementer une façade, utilisés plus ou moins abondamment.

On retrouve :

- Les carreaux de céramique : ils sont issus de la cuisson de l'argile. Assemblés, ils permettent de créer des effets décoratifs (frises, enseignes...)
- La mosaïque : assemblage de petits éléments dont la juxtaposition compose un motif. Les éléments sont le plus souvent des petits cubes ou des plaquettes de marbre ou de pâte de verre.



Utilisation de carreaux de céramique



Utilisation d'un décor en mosaïque (enseignes et décor)

BETON ET DECOR :

Le béton est une roche artificielle composée de granulats et de sables agglomérés par un liant.

L'utilisation du béton dans la construction s'est diffusée à partir des années 1920.

On retrouve le béton en façade, soit car il fait parti de l'élévation, soit sous la forme d'éléments décoratifs fabriqués en série et insérés à la façade. Utilisé en élévation, les parties visibles sont alors soit laissées nues, soit ornées d'un décor : le béton permet de réaliser par moulage de nombreuses formes et décors. nombreux décors

On retrouve également le béton dans les clôtures.



Clôtures en béton

Le béton : un élément à la fois fonctionnel et décoratif



Faux pans de bois en béton



Matériaux et ornements couramment utilisés

LES ELEMENTS DE VERRERIE :

Dans cette rubrique, on parlera des éléments en verre qui participe à l'ornementation d'une façade :

- Le vitrail : baie à croisillon de métal ou à remplages de pierre ou de béton, garnie de panneaux de pièces de verre teinté ou peint, serties dans une résille de baguettes de plomb.
- La marquise : auvent vitré au-dessus d'une porte.



Marquises



Vitraux

ALIGNEMENT DU BÂTI :

- Alignement sur voie : bâti donnant directement sur la voie publique
- Alignement sur cour : bâti donnant directement sur une cour
- Alignement en recul : bâti ne donnant pas directement sur la voie publique. Un espace intermédiaire existe entre le bâti et la voie publique, sous forme d'un jardinet le plus souvent.

IMPLANTATION DU BÂTI :

- Bâti en rang : bâti faisant parti d'un ensemble plus grand : le rang. Le rang est composé d'un certain nombre (de deux minimum à beaucoup plus) de maisons aux façades identiques. Il se caractérise par sa régularité et son homogénéité, que l'on observe dans les matériaux et percements de la façade, mais aussi dans le parcellaire.
- Bâti unique : bâti non similaire à ses voisins, mais faisant parti d'un même tissu bâti continu, aligné et mitoyen. Il peut reprendre ou non le même gabarit que ses voisins. En revanche, de nombreux détails changent (décor, matériaux...).
- Bâti jumelé : bâti associé à un autre, qui lui est symétrique. Cette configuration permet de créer une composition de façade plus large, et de donner l'illusion d'un bâti plus important.
- Bâti individuel : bâti ne possédant aucune mitoyenneté avec un autre bâti.

DECOR :

Ensemble des petits détails architecturaux et ornements qui parent une façade et qui permettent de l'embellir, l'animer, et parfois de la différencier. Le décor peut se trouver sous différentes formes :

- Décor : à plat : il est constitué d'ornements qui sont inclus dans la façade et qui permettent de l'embellir : ex : briques émaillées, briques silico-calcaires, mosaïque, carreaux de céramique, faux colombages, travail de l'enduit (sgraffittis)...
- Décor : en relief : il est constitué d'ornements qui ressortent de la façade, qui font saillie : ex : éléments sculptés, éléments de ferronnerie, éléments de menuiserie (bow-window, rive de toit...).
- Décor : absence : il est très minime voire inexistant : ex : saillie de rang de briques...

TRAVEE :

A l'origine, une travée signifie la "portée d'une poutre". Une travée correspond à une disposition d'ouvertures en élévation suivant un même axe vertical.

NIVEAU :

Un niveau correspond à un étage, en prenant en compte uniquement la façade du soubassement à la ligne de chéneau. Un niveau s'individualise par des lignes : cordons, corniches, alignement horizontal de percements...

TOITURE :

Ensemble des toits d'un édifice, permettant de le couvrir.

- Toiture-terrasse : elle est composée d'une couverture horizontale à une seule pente à très faible inclinaison.
- Toiture à deux pans : elle est constituée d'une couverture composée par deux versants à pente variable, opposés, et se rejoignant en un faîtage central.
- Toiture à brisis : toit présentant deux pentes à inclinaison variable sur un même versant. Il se décompose en brisis et terrasson, délimités par la ligne de brisis. Le brisis et le terrasson sont souvent couverts d'un matériau différent. Cette configuration permet de dégager un espace habitable dans la toiture : les combles.
- Toiture à croupe : on la trouve lorsque le bâti ne possède pas de pignon. Le toit présente alors quatre versants (un pour chaque côté de la construction) comprenant deux pentes différentes, qui permettent de les relier.
- *Toiture à brisis à croupe* : toiture à croupe mais dont chaque versant possède deux pentes à inclinaison variable.
- Toiture en pavillon : toit présentant quatre versants de pentes identiques, reposant sur chaque côté d'une construction sensiblement carrée, convergeant sur un poinçon unique ou un court faîtage.
- *Toiture à brisis en pavillon* : toiture en pavillon mais dont chaque versant possède deux pentes à inclinaison variable.

TYPOLOGIE DES FORMES D'ORGANISATION BÂTIES DES VILLES DU NORD



LE NOYAU

Lieu central d'une commune marqué par une concentration du bâti ayant une fonction d'équipement, d'activité commerciale et d'habitat. En effet, c'est uniquement dans cet espace que l'on trouve un bâti ayant une valeur identitaire pour les habitants : hôtel de ville, église..., ainsi qu'une concentration d'autres équipements urbains. Aussi, on y trouve la majorité du bâti à vocation commerciale de la commune. Enfin, cet espace se caractérise par des éléments de centralité (place(s), jets d'eau...) et un traitement de l'espace urbain différencié. C'est la concentration de tous ces éléments qui crée cette ambiance.

Souvent, le noyau correspond à la zone historique d'implantation du peuplement. De plus, on y retrouve généralement un tissu bâti imbriqué et hétérogène, qui possède un bâti continu, implanté le long de voies étroites et qui est le résultat de l'évolution urbaine communale du point de vue historique.

LES QUARTIERS AGGLOMÉRÉS

Secteurs d'une commune s'étant constitués sur le même modèle que le noyau c'est-à-dire petit à petit et sans rupture dans la structure urbaine. Ils s'intègrent donc au noyau duquel ils constituent un prolongement (même trame...). En revanche, ce sous-ensemble se distingue par l'absence de la fonction de centralité. Le tissu urbain y est composé d'un bâti souvent continu et hétérogène qui possède des fonctions diverses comme l'habitat, les activités (commerciales, industrielles...)...

LES EXTENSIONS

Prolongement bâti à vocation unique, soit résidentielle, soit commerciale, soit industrielle... En effet, cette phase de développement du bâti est issue de la politique du "zoning". Ce sous-ensemble se caractérise par une rupture dans la structure urbaine, que ce soit en ce qui concerne la voirie ou en ce qui concerne le bâti. En effet, l'extension apparaît souvent comme un "morceau" venant se greffer sur une rue ancienne et qui met en place un maillage peu ou pas perméable (voies en impasse, étroites...). Aussi, le tissu bâti continu ou discontinu, est constitué d'un bâti issu d'un ensemble d'opérations programmées. Par conséquent, le bâti s'y présente sous la forme de quelques types et y est assez répétitif.

LES ZONES DE RENOVATION URBAINE

Secteur d'une commune ayant fait l'objet d'une projet urbain global, visant à le réaménager et à le remodeler. Il s'agit alors de détruire un espace constitué d'un bâti dégradé, obsolète et insalubre afin d'y implanter un nouveau bâti à vocation souvent différente de l'originale.

Les zones de rénovation urbaine possèdent une vocation à dominante résidentielle et/ou économique.

Enfin, ils permettent parfois de dessiner un nouveau quartier en prenant plus ou moins en compte le passé (tracé des voies, bâti remarquable...).

LES HAMEAUX

Un hameau est un regroupement de plusieurs bâtiments, ayant une forme d'organisation propre (autour d'une rue, d'une place, ou d'un équipement), rassemblant un tissu bâti continu ou discontinu composé d'un bâti hétérogène. Le bâti y est également composé d'un bâti de toutes les époques, ancien en majorité. Ce sous-ensemble se trouve en dehors de la principale zone bâtie de la commune, séparé par des espaces non bâtis.

LES ÉCARTS

Un écart est constitué d'un regroupement élémentaire de quelques bâtiments (en nombre inférieur à ceux constituant un hameau), eux-mêmes entourés d'une zone non bâtie.

LES ISOLÉS

L'isolé est constitué d'un seul bâtiment avec, le cas échéant, ses parties constituantes.

Bibliographie :

- AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LA METROPOLE LILLOISE et ECOLE D'ARCHITECTURE DE LILLE, *Lille métropole : un siècle d'architecture et d'urbanisme 1890-1993*, Paris, Ed. du Moniteur, 1993, 175 pages.
- AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE, *Morphologie, structure urbaine et typologie de l'habitat de la métropole lilloise* ", juin 1993.
- AGENCES PATTOU ET ASSOCIES, INHA' RCHITECTS et PAYSAGES, *Etude de mise en œuvre d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et paysager à Tourcoing*, 2003, 115 pages
- ATELIER D'URBANISME DE MOULINS, *Patrimoine à Moulines – Lille* ", 2002.
- BAERT (T.) (Ss la dir.), *Guide d'architecture de la métropole lilloise : Lille Métropole – Courtrai – Tournai – Ypres*, Paris, Le Passage, 2004, 320 pages.
- BIOUL (A.-C.), SAUVAGE (V.) et ESPACE ENVIRONNEMENT, *Convention Beaugard : la façade est la peau de la maison*, 2006, 6 pages.
- BREITMAN (N. et M.), *Les maisons des mines*, Sprimont, Ed. Mardaga, 1996, 128 pages.
- CAUE DE L'AIN, DU NORD, De L'OISE, DU RHÔNE, DU VAL-D'OISE, *ThésaurusAUE*, 2005.
- CAUE DU NORD, *Architectures familiales et méconnues : 225 édifices de la métropole lilloise*, 1982.
- CAUE DU NORD, *Diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Parc Naturel Régional Scarpe Escaut – " La campagne habitée "*, novembre 2005.
- CAUE DU NORD, *Lambersart - Quartier Pacot Vandracq*, mai 2005.
- CAUE DU NORD, *Patrimoine rural remarquable*, octobre 1994.
- CULOT (M.) (Ss la dir.), *Le siècle de l'éclectisme : Lille 1830-1930*, Paris, Ed. du Moniteur, 1979, 384 pages.
- GRENIER (L.) et WIESER-BENEDETTI, *Les châteaux de l'industrie*, Paris, Ed. du Moniteur, 1979, 308
- DEBOUDT (J.), MONS (D.), *Mémoire de l'habitat du Nord-Pas-de-Calais*, Paris, Publications d'architecture et d'urbanisme, 1992, 96 pages.
- DE FLOVILLE (A.), *Enquête sur les conditions de l'habitation en France – Les maisons-types*, ministère de l'Instruction Publique, 1894
- DE VIGAN (J.), *Le petit Dicobat*, Paris, Ed. Arcature, 2003, 960 pages.



Bibliographie :

- DRAC NORD-PAS-CALAIS, *Ville de Lambersart : projet de ZPPAUP*, février 2002.
- DRAC, SECRETARIAT REGIONAL D'INVENTAIRE NORD-PAS-DE-CALAIS et ASSOCIATION CHRISTOPHE DIEUDONNE, *Tourcoing 1711-1984 : architecture du centre-ville*, 1986, 240 pages.
- ESPACE ENVIRONNEMENT, ADUS, CAUE DU NORD, *Convention Beauregard : étude des potentialités urbaines et patrimoniales, Ferrière-la-Grande*, décembre 2005, 69 pages.
- LAVENU (M.) et MATAOUCHEK (V.), *Dictionnaire d'architecture*, Paris, Ed. J-P Gisserot, 1999, 128 pages.
- LEJARRE (P.) et SAVONNET (L.), *Roubaix : inventaire et diagnostic du patrimoine architectural et urbain - rapport d'étude*, juin 1998, 20 pages.
- LE MANER (Y.), *Du coron à la cité*, 1995, Lewarde, Ed. du Centre Historique Minier de Lewarde, 120 pages.
- LETENEUR (P.), *Guide de l'habitat Anzinois*, 1988, non paginé.
- LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE, *Révision du PLU : Cahier de recommandations : recensement des éléments du patrimoine architectural et paysager à préserver*, décembre 2001.
- LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE, *PLU : Cahier de recommandations architecturales, urbaines et paysagères*, 2004.
- MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS-DE-CALAIS, *L'habitat minier en région Nord-Pas-de-Calais – Tome 1 : histoire et évolution 1825-1970*, juin 2006, 56 pages.



Crédits - photographies, croquis et plans :

Toutes les photographies proviennent de A. Vanderheeren - CAUE du Nord,

Sauf :

- Page 29 : "Hôtel Zylof de Winde", in Base Mémoire - Ministère de la Culture.

- Page 32 : "Cour Dubar et Dekien", in ZEGIERMAN (F.), *La France, terre insolite*, Paris, Solar, 2003.

- Page 33 : in photos.pagesjaunes.fr

- Page 46 : "10 rue des Manneliers", in photos.pagesjaunes.fr et "Devanture symétrique", in DRAC, SECRETARIAT REGIONAL D'INVENTAIRE NORD-PAS-DE-CALAIS et ASSOCIATION CHRISTOPHE DIEUDONNE, *Tourcoing 1711-1984 : architecture du centre-ville*, 1986, 240 pages.

- Page 50 : "Coron Vieux de Dorignies", in BREITMAN (N. et M.), *Les maisons des mines*, Sprimont, Ed. Mardaga, 1996, 128 pages.

- Page 54 : "Maison d'ingénieur de la compagnie des mines de Béthune", in LE MANER (Y.), *Du coron à la cité*, 1995, Lewarde, Ed. du Centre Historique Minier de Lewarde, 120 pages.

Tous les croquis et plans sont de A. Vanderheeren - CAUE du Nord,

Sauf :

- Page 37 : "Plan d'une maison, rue Carnot (*Tourcoing*)", in DRAC, SECRETARIAT REGIONAL D'INVENTAIRE NORD-PAS-DE-CALAIS et ASSOCIATION CHRISTOPHE DIEUDONNE, *Tourcoing 1711-1984 : architecture du centre-ville*, 1986, 240 pages.

- Page 39 : "Coupe d'une maison surélevée, rue de Mouvaux (*Tourcoing*)", in archives municipales de Tourcoing : www.tourcoing.fr/patrimoine/habitat/default.htm

- Page 41 : "Hôtel particulier, rue du Pouilly, (*Tourcoing*)", in DRAC, SECRETARIAT REGIONAL D'INVENTAIRE NORD-PAS-DE-CALAIS et ASSOCIATION CHRISTOPHE - DIEUDONNE, *Tourcoing 1711-1984 : architecture du centre-ville*, 1986, 240 pages.

- Page 51 : "Plan d'une maison en rang (*Anzin*)", in MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS-DE-CALAIS, *L'habitat minier en région Nord-Pas-de-Calais – Tome 1 : histoire et évolution 1825-1970*, juin 2006, 56 pages.

- Page 53 : "Plan d'une maison en pavillon jumelé", in MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS-DE-CALAIS, *L'habitat minier en région Nord-Pas-de-Calais – Tome 1 : histoire et évolution 1825-1970*, juin 2006, 56 pages.

